

## RAPPORT D'ETUDE

### Importance socioéconomique de l'exploitation minière artisanale à petite échelle (EMAPE) pour les communautés riveraines des aires d'intérêt pour la conservation des régions de l'Adamaoua et du Nord Cameroun



Réalisation : Justin Chekoua, Christiane Zébazé, Hermine Tanga, Dorvald Domeni, Dieudonné Djourwe

Rédaction : Raïssa Kapché, Christiane Zébazé

*Elaboré par FODER dans le cadre du projet « Renforcement de l'engagement des Acteurs Locaux dans la Gouvernance des Ressources Naturelles dans le Septentrion Cameroun (REAL-GRNS) » Soutenu par l'UE à travers le CED.*

**Activité 5.2.1 : Réalisation des études thématiques sur l'exploitation minière dans les aires protégées et la dégradation des terres dans la zone du projet.**

**Forêts et Développement Rural (FODER)**

Tel : 00 237 222 00 52 48, E-mail : [forest4dev@gmail.com](mailto:forest4dev@gmail.com)

B.P. 11417 Yaoundé – Cameroun

## Table des matières

Liste des tableaux.....	2
Liste des figures.....	3
Abréviations .....	4
Résumé Exécutif.....	5
Introduction.....	9
A. Contexte et justification de l'étude.....	9
a. Contexte.....	9
b. Justification .....	10
B. Objectifs.....	11
C. Résultats attendus.....	11
1. Méthodologie.....	12
1.1. Démarche méthodologique .....	12
1.2. Description de l'échantillon des communautés enquêtées .....	14
1.2.1. Description de l'échantillon.....	14
1.2.2. Nombre de groupes constitués par village et effectifs.....	17
1.2.3. Composition des groupes .....	19
2. La contribution de l'EMAPE à l'économie des localités périphériques de la ZCB de Tchabal Mbabo et du PNB .....	21
2.1. Les leviers de l'EMAPE .....	21
2.1.1. L'initiateur des artisans dans le travail de la mine .....	21
2.1.2. L'ancienneté des artisans dans le travail de la mine .....	22
2.1.3. La situation d'activité hors mine .....	23
2.1.3.1. Autres activités pratiquées en parallèle par les artisans miniers .....	23
2.1.3.2. Nombre de jour hebdomadaire consacré aux activités pratiquées en parallèle à l'activité minière.....	24
2.1.3.3. Revenu mensuel des activités hors mine.....	25
2.1.4. Les raisons liées au travail de la mine .....	27
2.1.5. Types d'activités pratiquées principalement dans la mine .....	28
2.2. Analyse de l'importance économique de l'EMAPE.....	29
2.2.1. L'importance de l'EMAPE dans la génération des revenus au bénéfice des artisans miniers .....	29
2.2.1.1. Revenu mensuel de l'activité minière pendant la saison intense .....	29
2.2.1.2. Revenu mensuel de l'activité minière pendant la faible saison .....	31
2.2.2. L'importance de l'EMAPE dans le développement socioéconomique des villages abritant les sites miniers et villages voisins .....	32

2.2.3. Importance de l'EMAPE dans le développement des activités économiques périphériques .....	34
3. Perspectives de l'EMAPE dans la ZCB de Tchabal Mbabo et le PNB .....	35
3.1. Analyse de la perception des cibles sur les activités d'EMAPE.....	35
3.1.1. Perception des cibles quant à la contribution de l'EMAPE à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.....	35
3.1.2. Perception des cibles quant à la contribution de l'EMAPE au développement global ...	37
3.1.3. Perception des cibles quant à l'inflation dans les localités cibles du fait de l'EMAPE ....	38
3.1.4. Perceptions sur une exploitation durable des ressources minières.....	39
3.2. Détermination des alternatives à l'EMAPE dans les zones cibles.....	40
3.2.1. La perception des communautés locales sur l'application du cadre règlementaire par les artisans miniers .....	40
3.2.2. La suspension de l'activité minière dans les zones cible .....	40
3.2.3. Activités de substitution à l'activité minière .....	41
Conclusion et recommandations finales.....	43
<b>Bibliographie .....</b>	<b>46</b>

### Liste des tableaux

Tableau 1: répartition des communautés enquêtées par région et selon le nombre de focus group constitué par communauté.....	17
Tableau 2: nombre de groupes constitués selon les effectifs des groupes .....	18
Tableau 3 : répartition des groupes selon leur composition et par région.....	19
Tableau 4 : répartition des artisans miniers selon leur initiateur dans la mine et par grande zone ....	22
Tableau 5 : répartition des artisans miniers suivant leur ancienneté dans la mine et selon la zone de conservation.....	22
Tableau 6 : répartition des artisans miniers selon la tranche de revenu mensuel des autres activités exercées en parallèles à la mine.....	26
Tableau 7 : répartition des artisans miniers suivant la tranche de revenu mensuel des autres activités exercées en parallèle à la mine par grande zone.....	26
Tableau 8 : répartition des artisans miniers selon les raisons qui les amènent à travailler dans la mine suivant les deux grandes zones .....	27
Tableau 9 : répartition des artisans miniers suivant le types d'activité pratiquée dans la mine ou autour.....	28
Tableau 10 : répartition des artisans par sexe suivant la tranche de revenu mensuel gagné dans la mine pendant la saison intense d'exploitation et par zone de conservation .....	30
Tableau 11 : répartition des artisans par sexe selon la tranche de revenu mensuel de l'activité minière pendant la faible saison suivant les grandes zones.....	31
Tableau 12 : répartition des artisans miniers suivant leur perception sur l'influence de l'activité minière sur l'économie locale par grandes zone .....	32

Tableau 13 : répartition des artisans selon leur perception vis-à-vis des facteurs de développement enregistrés dans leur localité .....	33
Tableau 14 : répartition des artisans miniers selon leur perception sur la création de nouvelles activités dans leur localité grâce à l'activité minière et par zone .....	34
Tableau 15 : répartition des artisans miniers selon leur perception sur les nouvelles activités créées	34
Tableau 16: Perceptions des communautés sur l'amélioration des conditions de vie par région .....	36
Tableau 17 : perceptions des communautés sur le niveau de développement global par région .....	38
Tableau 18 : appréciation des communautés vis-à-vis du coût de la vie par région .....	39
Tableau 19: Situation vis-à-vis de l'application du cadre réglementaire .....	40

## Liste des figures

Figure 1: Répartition (en %) des groupes enquêtés selon leur composition .....	19
Figure 2: Répartition(en %) des artisans miniers selon leur initiateur dans la mine .....	21
Figure 3: Répartition des individus enquêtés selon qu'ils pratiquent ou non l'activité minière comme unique activité et suivant la zone de conservation .....	23
Figure 4: Répartition des artisans miniers pratiquant des activités autres que l'activité minière par type d'activité selon la zone de conservation .....	24
Figure 5: Répartition des artisans miniers sexe, selon le nombre de jour consacré par semaine à d'autres activités .....	25
Figure 6 : revenu mensuel moyen des autres activités chez les femmes et les hommes exerçant dans la mine .....	26
Figure 7 : revenu mensuel moyen de la mine chez les femmes et chez les hommes pendant la saison intense d'exploitation .....	29
Figure 8 : revenu mensuel moyen des femmes et des hommes pendant la faible saison d'exploitation minière .....	31
Figure 9: Perceptions des communautés enquêtées sur l'impact de l'exploitation minière artisanale sur les conditions de vie .....	36
Figure 10 : perceptions des communautés sur le niveau de développement global de leur communauté .....	37
Figure 11 : appréciation des communautés vis-à-vis du coût de la vie (inflation) .....	38
Figure 12: Avis sur la survie de la population si l'activité minière artisanale venait à être suspendue	41
Figure 13 : Activités pouvant être davantage développées dans les communautés pour désintéresser les populations de la mine.....	41

## Abréviations

<b>AP</b>	Aires Protégées
<b>AWF</b>	African Wildlife Foundation
<b>CED</b>	Centre pour l'Environnement et le Développement
<b>CONAC</b>	Commission Nationale Anticorruption du Cameroun
<b>CTD</b>	Collectivité Territoriale Décentralisée
<b>EMAPE</b>	Exploitation Minière A Petite Echelle
<b>F CFA</b>	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
<b>FFI</b>	Flux Financiers Illicites
<b>FODER</b>	Forêts et Développement Rural
<b>LCC</b>	Lutte contre la Corruption
<b>MINADER</b>	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
<b>MINAT</b>	Ministère de l'Administration Territoriale
<b>MINFOF</b>	Ministère des Forêts et de la Faune
<b>MINMIDT</b>	Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PNB</b>	Parc National de la Bénoué
<b>PTF</b>	Partenaires Techniques et Financiers
<b>REAL-GNRS</b>	Projet « Renforcement de l'engagement des Acteurs Locaux dans la Gouvernance des Ressources Naturelles dans le Septentrion Cameroun »
<b>RELUFA</b>	Réseau de Lutte contre la Faim
<b>WCS</b>	Wildlife Conservation Society
<b>ZCB</b>	Zone clé de biodiversité (de Tchabal Mbabo)
<b>ZIC</b>	Zone d'Intérêt Cynégétique

## Résumé Exécutif

Dans la partie septentrionale du Cameroun, l'installation des populations (camerounais et étrangers) en quête de minerais demandés (or) dans les zones de conservation constitue l'un des principaux défis auxquels est confronté la dynamique de préservation de la biodiversité. En effet, l'exploitation minière « illégale » des ressources minières ayant cours dans les aires de conservation (en l'occurrence le PNB ainsi que les ZICs) de la région du Nord contribue de plus en plus à la dégradation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvages. Au-delà de la simple destruction de la biodiversité locale, cette pratique est également source d'exacerbation de conflits d'usage des ressources naturelles, et d'autre part, de la dégradation accrue des aires de conservation (noyaux durs et zones cynégétiques attenantes) et des terres situées dans les zones dites banales ou périphériques (dédiées aux activités anthropiques).

Pour faire face à ce défi qui est également favorisée par la faible dynamique des OSC dans les zones concernées par l'exploitation minière artisanale à petite échelle (EMAPE), le Projet Renforcement de l'Engagement des acteurs locaux pour la Gouvernance des Ressources Naturelles dans le Septentrion Cameroun (Projet REAL-GNRS) a été développé avec l'appui financier de l'Union européenne et exécuté par le CED, FODER et RELUFA. Ce projet a pour objectif de renforcer l'engagement des organisations de la société civile dans l'amélioration de la gouvernance et le développement inclusif dans le Septentrion, avec un accent particulier sur les Régions du Nord et de l'Adamaoua. La présente analyse s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la composante assurée par l'Association FODER et relative au secteur minier et la mise à disposition de données y relatives.

Cette étude s'est focalisée sur l'importance socioéconomique de l'exploitation minière artisanale à petite échelle pour les communautés riveraines des aires d'intérêt pour la conservation des régions de l'Adamaoua et du Nord Cameroun à travers une étude des cas de la Zone clé de biodiversité de Tchabal Mbabo (ZCB TM) et du Parc National de la Bénoué (PNB). De manière globale, cette étude ambitionne d'évaluer l'importance socioéconomique de l'exploitation minière artisanale pour les populations riveraines des aires d'intérêts de conservation. Plus concrètement, l'étude devait (i) Dresser le profil historique, sociodémographique, et ethnique des artisans miniers ; (ii) Identifier les principales activités menées dans la zone d'étude et situer l'activité d'exploitation minière artisanale par rapport aux autres activités pratiquées ; (iii) Déterminer les causes de la prolifération des sites d'exploitation minière artisanale à l'intérieur et autour des aires protégées ; et (iv) Mesurer l'incidence de l'exploitation minière sur la population riveraine et l'économie locale (populations vivant dans les sites et population des villages riverains).

L'étude a été réalisée suivant une méthodologie préalablement élaborée et validée avec des experts. L'approche intègre (i) la collecte des données à travers une revue documentaire et la consultation des parties prenantes clés sur la base des questionnaires et guides d'entretien élaborés à cet effet, (ii) le traitement, l'analyse et l'interprétation des données, (iv) la production du rapport d'étude.

En application de cette méthodologie, l'analyse a permis de mettre en exergue la réalité selon laquelle l'EMAPE est une activité centrale dans l'économie des localités de la ZCB de Tchabal Mbabo et du paysage du PNB d'une part et que les populations locales implantées autour des paysages cibles dans leur grande majorité pensent que cette activité ne contribue pas au développement local et ne sont par conséquent, pas favorables à l'activité.

S'agissant de l'importance de l'EMAPE (selon la perception des AM eux-mêmes), les informations collectées et analysées révèlent que :

- L'exercice de l'EMAPE dans la ZCB de Tchabal Mbabo et le paysage du PNB disposent de plusieurs leviers/motivations dont les plus importantes sont l'initiateur des artisans dans le travail de la mine, l'ancienneté de l'artisan, l'activité de l'artisan en dehors du travail de la mine, les motivations propres aux artisans miniers ainsi que le type d'activité pratiquée dans la mine.
- L'EMAPE génère des revenus pour les artisans miniers. Selon les dires de ces derniers, le revenu mensuel moyen diffère selon que l'activité se déroule en saison minière intense (qui correspond à la saison sèche) ou en saison faible (qui correspond à la saison des pluies). En saison intense, ce revenu est de 20 831 FCFA chez les femmes contre 56 881 FCFA chez les hommes dans le PNB, et de 36 297 FCFA chez les femmes contre 46 093 FCFA chez les hommes dans la ZCB de Tchabal Mbabo. En saison faible, dans le PNB le revenu mensuel moyen est de 11 786 FCFA chez les femmes contre 30 114 FCFA chez les hommes tandis que dans la ZCB de Tchabal Mbabo, il est de 12 303 FCFA chez les femmes contre 18 467 FCFA chez les hommes.
- L'EMAPE a contribué au développement des infrastructures locales selon les artisans miniers questionnés sur le sujet du développement local. La majorité des artisans miniers interrogés (58,03%) affirment que l'activité minière a contribué à l'amélioration de la qualité de vie dans leur localité. Cette proportion de personnes est plus importante dans la ZCB de Tchabal Mbabo, où ils représentent 65,88%, contre seulement 43,82% dans le PNB.
- L'EMAPE a favorisé l'essor des activités connexes. Selon une frange importante des personnes enquêtées (60,75% dans le PNB, et 51,04% dans la ZCB de Tchabal Mbabo), l'activité minière a suscité des opportunités d'activités économiques diverses en favorisant l'essor d'autres activités telles que la restauration, la mototaxi, la coiffure, le petit commerce, forgeron, etc.

Pour ce qui est de l'importance (selon les riverains) et des perspectives de l'EMAPE dans les zones d'étude, les populations locales ont globalement indiqué ne pas être favorables à la poursuite de cette activité dans leurs localités. En effet, l'analyse de la perception des membres des communautés locales est en déphasage avec la perception des artisans miniers dans la mesure où :

- La grande majorité des participants à l'étude (ressortissants des communautés locales) sont unanimes pour affirmer que l'exploitation minière artisanale n'aurait pas permis

d'améliorer les conditions de vie des populations locales en dépit de la génération des revenus pour les artisans miniers. Ils soutiennent plutôt que l'activité aurait au contraire contribué à la dégradation du niveau de vie, en raison notamment de l'augmentation du coût de la vie (inflation) associée à la destruction (conversion) des terres agricoles, entraînant ainsi la famine dans les villages.

- Une frange importante (80%) des populations locales questionnées dans le cadre de cette étude soutient que l'activité minière artisanale n'aurait apporté aucun développement au sein ou au bénéfice des communautés étudiées. Selon elles, en dépit de l'EMAPE, les problèmes liés au manque d'infrastructures de base tels que l'eau potable, l'énergie, les routes, les écoles et même des centres sanitaires persistent.
- Pour 65% des membres de communautés locales consultées, l'EMAPE a considérablement favorisé l'inflation dans les localités ciblées. Elles insistent sur ce que l'augmentation du coût de la vie dans ces zones minières se justifie par une forte réduction de l'activité agricole, causée d'une part par l'accaparement des terres des villageois ou la conversion des terres agricoles au bénéfice de l'activité minière, et d'autre part par l'abandon exprès des activités agricoles par les agriculteurs au profit de l'activité minière. À cela s'associe aussi une faible productivité des terres en raison de l'utilisation de produits chimiques dans les activités d'exploitation minière.
- L'EMAPE telle que pratiquée dans les localités ciblées par l'étude ne respecte pas les exigences de durabilité environnementales. Une majorité importante des parties prenantes ont souligné que les artisans ne sont pas éduqués sur les problématiques en lien avec le respect de l'environnement et des pratiques efficaces d'exploitation permettant de tenir compte des générations futures et de la sécurité individuelle. Ce manquement justifie des pratiques nuisibles à l'environnement et à la santé/sécurité des artisans pendant l'exécution des activités d'EMAPE.
- L'agriculture demeure une activité alternative pertinente à l'EMAPE. Les communautés ont indiqué pouvoir survivre à la suspension, voire la cessation de l'EMAPE dans leurs localités respectives si l'agriculture y est pratiquée. Elles pensent à ce sujet que les conditions favorables (notamment l'existence des terres cultivables) à la pratique de l'agriculture sont réunies dans les aires géographiques constituant la zone d'étude.

Le positionnement des communautés locales quant aux perspectives de l'EMAPE constitue une réelle opportunité de réorganisation de l'activité dans les zones ciblées par l'étude. En conséquence, pour agir dans le sens de l'alignement de l'EMAPE dans la ZCB de Tchabal Mbabo et dans le paysage du PNB à la réglementation en vigueur, des actions urgentes et conjointes doivent être prises par l'ensemble des parties prenantes concernées/intéressées par la problématique de l'exploitation minière au Cameroun à savoir les pouvoirs publics, les ONG nationales et internationales, les OSC locales, les autorités traditionnelles et les PTFs. Les recommandations formulées sont alors :

- Identification des sites alternatifs à fort potentiel minier situés en dehors des aires d'intérêt de conservation et globalement des zones écologiquement sensibles, afin de

réorienter les activités des artisans miniers. Cette démarche doit s'accompagner d'une synergie renforcée entre les administrations compétentes : le MINFOF pour assurer la protection des aires protégées et la répression des activités illégales, et le MINMIDT et les CTD pour encadrer, accompagner et formaliser les artisan(e)s minier(e)s dans des zones autorisées ;

- Criminalisation effective des activités minières illégales dans les aires protégées ;
- Restauration écologique en temps réel des espaces dégradés ;
- Mise en place de mécanismes de suivi indépendant et communautaire ;
- Promotion d'alternatives économiques durables pour les communautés riveraines ;
- Sensibilisation sur les dangers de l'EMAPE et les alternatives à l'usage des métaux lourds.

## Introduction

### A. Contexte et justification de l'étude

#### a. Contexte

L'un des défis majeurs de l'aménagement du territoire au Cameroun est constitué par les chevauchements multiples observés dans l'utilisation des terres à l'échelle nationale. Ces chevauchements persistent en dépit de l'existence des outils supposés favoriser une utilisation optimale des terres tels que le Plan local d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire, le Schéma National d'Aménagement et de développement durable du territoire, Schéma sectoriel ou encore le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire tous consacrés par la Loi N° 2011/008 du 06 Mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire au Cameroun.

Ces chevauchements trouvent leur source dans divers facteurs dont les principaux sont constitués par les conflits entre droits coutumiers et droits positifs, l'accroissement de la pression foncière, la nécessité d'exploiter les ressources naturelles, la faible application des outils légaux de planification de l'espace ou encore les problèmes de gouvernance (la faible coordination entre les administrations) et la corruption.

Les conséquences de chevauchements sont nombreuses mais les plus récurrentes sont les conflits agropastoraux, les conflits entre les communautés et les entreprises agricoles, la concurrence entre l'urbanisation et les autres approches d'utilisation des terres (agriculture, exploitation minière, etc.), les incohérences dans l'attribution des titres fonciers ou encore la déforestation et la dégradation de l'environnement.

Les régions du Nord et de l'Adamaoua ne sont pas exemptes de ce phénomène qui s'y pose avec une acuité particulière. En effet, dans ces régions, les chevauchements dans l'utilisation des terres se manifestent essentiellement par des conflits intersectoriels persistants du fait des pressions des usages de l'espace. C'est notamment le cas de l'occupation des aires protégées ou des zones de clé de biodiversité par les agriculteurs (Messina, 2014), les pasteurs (locaux et transhumants) et surtout les exploitants miniers. Dans ces régions, l'empiètement des espaces dédiés à la conservation et des zones clés de biodiversité persistent en dépit de l'existence et de la validation d'un Plan de zonage indicatif du Cameroun officialisé par le Décret N° 95/531/PM du 23 Août 1995 (MINEF, 1995).

La doctrine est cohérente pour reconnaître qu'il s'est développé dans ces régions, une importante activité d'EMAPE impliquant des milliers de mineurs artisanaux utilisant pour certains du matériel semi mécanisé. Dans les régions du Nord et de l'Adamaoua, l'exploitation minière artisanale et semi-mécanisée est de plus en plus croissante dans les aires de conservation (aires protégées, zones d'intérêt cynégétiques et zones clés de biodiversité). Les exemples du Parc National de la Bénoué (PNB) et des ZIC périphérique ainsi que de la zone clé de biodiversité de Tchabal Mbabo illustrent la réalité selon laquelle l'expansion de l'EMAPE ne tient compte ni de compte des limites des aires protégées, de la richesse socio écologique des zones clé de biodiversité, ni même de la réglementation.

Pour contribuer à adresser cette problématique, CED, RELUFA et FODER mettent en œuvre le projet « Renforcement de l'engagement des acteurs locaux dans la gouvernance des ressources naturelles dans le septentrion Cameroun (projet REAL GRNS) avec l'appui financier de l'Union européenne. Le projet a pour but de renforcer l'engagement des organisations de la société civile dans la bonne gouvernance et le développement inclusif dans le Septentrion, avec un accent sur les Régions du Nord et de l'Adamaoua.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet que l'étude sur l'importance socioéconomique de l'exploitation minière artisanale à petite échelle pour les communautés riveraines des aires d'intérêt pour la conservation des régions de l'Adamaoua et du Nord Cameroun à travers une étude des cas de la Zone clé de biodiversité de Tchabal Mbabo (ZCB TM) et du Parc National de la Bénoué (PNB) est réalisée.

### **b. Justification**

Les conséquences de l'EMAPE dans les régions du Nord et de l'Adamaoua en général et dans les zones ciblées<sup>1</sup> par l'étude en particulier sont lourdes. Cette activité dans les zones protégées est associée à de nombreux effets négatifs qui compromettent la conservation durable de la faune et des autres ressources naturelles (Andriamasinoro & Angel 2012 ; Hinton et al., 2003 ; Gandiwa & Gandiwa, 2012). Elle est (au moins) associée au défrichage de la végétation et à la pollution (du sol, de l'air et de l'eau) (Asner & Tupayachi 2017). Dans certains cas, l'extraction et le traitement des minéraux peuvent impliquer l'utilisation de métaux lourds tel que le mercure, substance dangereuse pour la flore, la faune (Bergeron et al 2011, Gandiwa & Gandiwa 2012, Markham & Sangermano 2018) et les humains. Dans la plupart des cas, les puits, fosses et tranchées ne sont pas comblés et remis en l'état, ce qui déclenche l'érosion du sol, la perte de fertilité du sol et la perte générale de la valeur esthétique de la zone (Prasetyo et al., 2010, Eklund et al., 2016). Ces fosses ouvertes avec le temps et les intempéries se transforment en lacs artificiels et constituent un risque de noyade pour les riverains et les animaux de bétail ou sauvages y compris les enfants. En outre, les artisans miniers illégaux sont associés aux braconniers d'animaux sauvages (braconnage par piégeage, empoisonnement, utilisation d'armes à feu, etc.), ceci visiblement en vue d'assurer la nutrition des ouvriers (creuseurs).

Nonobstant ce caractère d'illicéité, cette activité perdure et de nouveaux sites se créent dans et autour des espaces protégés ou des zones clés de biodiversité. Les activités d'EMAPE sont ainsi entretenues par une diversité d'acteurs, alimentent ainsi une économie locale et génèrent des flux financiers illicites (FFI). Cela influence la vie des communautés au plan de l'organisation, de l'économie et de la sécurité suscitant un ensemble de questions dont la principale oscille autour de la dynamique spatio-temporelle et l'impact de l'EMAPE sur la faune des aires d'intérêt de conservation du Septentrion Cameroun.

---

<sup>1</sup> ZCB de Tchabal Mbabo (ZCB TM) et PNB

Pour mieux cerner ses enjeux socioéconomiques locaux de cette activité en vue d’y apporter une réponse appropriée, l’étude envisage de questionner son importance socioéconomique pour les communautés riveraines des aires d’intérêt pour la conservation des régions de l’Adamaoua et du Nord Cameroun à travers une étude des cas de la Zone clé de biodiversité de Tchabal Mbabo (ZCB TM) et du Parc National de la Bénoué (PNB).

## **B. Objectifs**

Les objectifs de l’étude sur l’importance socioéconomique de l’EMAPE pour les communautés riveraines des aires d’intérêt pour la conservation des régions de l’Adamaoua et du Nord Cameroun se déclinent en objectif général et spécifiques.

L’objectif global de l’étude est de contribuer à dresser un état des lieux sur l’avancée du front minier dans les aires de conservation de l’Adamaoua et du Nord Cameroun et son incidence sur la dégradation des ressources de ces AP.

Plus concrètement, l’étude envisage de :

- Dresser le profil historique, sociodémographique, et ethnique des artisans miniers ;
- Identifier les principales activités menées dans la zone d’étude et situer l’activité d’exploitation minière artisanale par rapport aux autres activités pratiquées
- Déterminer les causes de la prolifération des sites d’exploitation minière artisanale à l’intérieur et autour des aires protégées
- Déterminer les causes de la prolifération des sites d’exploitation minière artisanale à l’intérieur et autour des aires protégées
- Mesurer l’incidence de l’exploitation minière sur la population riveraine et l’économie locale (populations vivant dans les sites et population des villages riverains).

## **C. Résultats attendus**

L’analyse des flux financiers illicites de l’EMAPE et leurs conséquences sur la sécurité dans les aires d’intérêt de conservation dans le septentrion Cameroun à travers l’étude de cas de la ZCB TM et du PNB, a abouti aux résultats ci-après :

- Les données sur l’importance socioéconomique de l’EMAPE dans les aires de conservation de l’Adamaoua et du Nord Cameroun sont disponibles ;
- L’impact de l’EMAPE sur la faune et les communautés est connu ;
- L’EMAPE dans les aires de conservation est caractérisé ;
- L’impact économique de l’EMAPE sur les communautés vivant autour des aires de conservation de l’Adamaoua et du Nord Cameroun est connu.

## 1. Méthodologie

La méthodologie utilisée pour mener cette étude sera explicitée à travers la présentation de la démarche méthodologique et la description de l'échantillon des communautés interrogées.

### 1.1. Démarche méthodologique

La mission de réalisation de l'étude sur l'importance socioéconomique de l'EMAPE pour les communautés riveraines des aires d'intérêt pour la conservation des régions de l'Adamaoua et du Nord Cameroun s'est globalement faite à travers la définition d'une méthodologie, la conduite revue de littérature, la consultation des parties prenantes clés, le traitement et l'analyse des informations collectées (au terme de la revue de littérature et de la consultation des parties prenantes) ainsi que la production du rapport.

**La production et la validation de la note méthodologique** a permis de définir les approches, principes et démarche méthodologique en fonction des objectifs et résultats escomptés de l'étude. La méthodologie a fait l'objet d'une validation préalable par un comité d'acteurs intervenant sur la question des mines et de la conservation des ressources naturelles constitué du MINFOF, du MINMIDT, des OSC ainsi que des personnes ressources.

**La revue documentaire** est l'étape pendant laquelle la production documentaire la plus pertinente sur les thématiques directement ou indirectement liées aux objectifs de la mission a été analysée. Sans exhaustivité, la législation applicable au Cameroun (y compris les actes juridiques internationaux régulièrement ratifiés par le pays), les stratégies et autres documents de politique en lien avec l'exploitation minière et ses objectifs économiques, les rapports produits sur la thématique de la valeur économique de l'EMAPE dans le septentrion camerounais ou les thématiques connexes ont été consultés.

**La production des outils de collecte de données** : Sur la base des résultats de la revue documentaire, un guide d'entretiens et un questionnaire ont été produits pour servir de boussole d'échange avec les acteurs intervenant directement ou indirectement sur la problématique de l'exploitation minière dans le Septentrion et susceptible de renseigner sur l'intérêt économique de cette activité pour les communautés locales riveraines des zones de conservation de la biodiversité. Ces outils ont globalement permis de :

- D'identifier les facteurs explicatifs de la pratique de l'exploitation minière artisanale à petite échelle ;
- Cerner la situation économique du travail de la mine ;
- D'apprécier l'influence de l'EMAPE sur les économies locales des paysages du PNB et de la ZCB de Tchabal Mbabo ;
- Capter la perception des artisans miniers sur la gestion et la gouvernance des ressources minières
- Apprécier la situation des hommes et des femmes vis-à-vis des violences dans les zones minières ;

- Collecter les propositions d'actions à mener pour régulariser l'EMAPE dans le Septentrion en général et dans les zones ciblées en particulier.

**Consultation des parties prenantes clés :** La conduite des échanges avec les parties prenantes ciblées par l'analyse. Elle a consisté en l'administration des questionnaires d'enquêtes aux catégories d'acteurs préalablement identifiées. Ici, 1 046 acteurs parties prenantes directes ou indirectes de l'EMAPE ont été invitées à se prononcer sur un ensemble de questions (contenues dans un questionnaire) en lien avec l'importance économique de l'EMAPE dans les aires d'intérêt de conservation ciblées.

**Le traitement des données :** cette phase a consisté à vérifier la fiabilité des fiches qui ont fait l'objet d'une analyse destinée à obtenir les informations escomptées dans le cadre de l'étude. Plus concrètement, il s'est agi de procéder à une vérification préalable de chaque fiche renseignée par les parties prenantes ciblées pour s'assurer que les informations fournies permettraient d'obtenir les résultats escomptés de la mission.

**L'analyse des données :** Les informations obtenues étant à la fois quantitatives et qualitatives, la méthode d'analyse des données a pris en considération cette spécificité.

- **L'analyse des données quantitatives** s'est fait grâce à l'outil Kobotoolbox sur la base des informations fournies par les acteurs clés et remplies en ligne par les agents de collecte des données. Les réponses ainsi fournies ont été exploitées au fur et à mesure que la collecte de données progressait. Les figures représentant les réponses des différentes catégories d'acteurs consultées sont produites pour illustrer la plupart des résultats mis en exergue dans les différents livrables (rapports et articles).
- **L'analyse des données qualitatives :** Elle a consisté à organiser les informations conceptuelles et autres feedbacks des acteurs clés consultés pour renseigner chacun des domaines ciblés par l'analyse l'importance économiques de l'EMAPE dans les aires d'intérêt de conservation dans le septentrion Cameroun à travers l'étude des cas de la ZCB de Tchabal Mbabo et du PNB.

**L'interprétation des données :** C'est le moyen par lequel les principales tendances en lien avec les résultats attendus de l'analyse ont été captées. L'interprétation des données s'est faite suivant la combinaison de plusieurs approches à savoir :

- **L'approche descriptive** pour faciliter la structuration et le résumé des ensembles de données issues de plusieurs variables en lien avec l'importance économique de l'EMAPE dans les zones d'étude, sans privilégier ou négliger aucune d'entre elles ;
- **La méthode stratégique** pour comprendre et justifier le positionnement des différentes catégories d'acteurs directement ou indirectement impliqués/concernés par l'EMAPE<sup>2</sup> ;

---

<sup>2</sup> La méthode stratégique a été développée par Crozier et Frieberg. Elle suggère de repenser l'organisation comme un champ politique structuré par des relations de pouvoir entre ses principaux acteurs. Cette approche met en

- **La méthode juridique** pour l'analyse et l'interprétation des textes de loi, règlements et autres documents de stratégie en lien avec les différentes thématiques liées à l'importance économique de l'EMAPE. Cette méthode a permis de capter l'alignement des activités liées à l'EMAPE à certains dispositions normatives et politiques en vigueur au Cameroun <sup>3</sup>.
- **L'approche prescriptive** qui a servi à formuler des recommandations et des options de décision sur la manière de tirer parti des situations générées par l'existence des contraintes et d'en atténuer éventuellement les potentiels risques.

**La production des livrables** : Le présent rapport constitue le principal livrable dans le cadre de cette étude.

**La restitution** auprès des acteurs afin de capitaliser leurs recommandations avant de procéder à la publication des résultats.

## 1.2. Description de l'échantillon des communautés enquêtées

Cette section est dédiée à une description de l'échantillon des communautés enquêtées, notamment le nombre de focus group constitués par communauté, les effectifs des groupes constitués, ainsi que leur composition.

### 1.2.1. Description de l'échantillon

Pour apprécier l'ampleur de la pratique de l'activité minière dans la zone d'enquête, une répartition des personnes enquêtées est faite selon que ces personnes exercent ou non une activité minière. Sur cette base, il ressort que moins de la moitié de la population enquêtée (1046), soit 45,74%, exercent une activité minière, dont 30,17% comme activité principale et 15,57% comme une activité secondaire. Ces chiffres indiquent que malgré l'existence des sites miniers dans leur entourage, la grande majorité de la population enquêtée (54,26%) a déclaré pratiquer une activité différente de celle liée à l'exploitation minière artisanale.

Tableau 1: Composition de l'échantillon

Structure de la population enquêtée		Effectifs	Pourcentage
Nombre d'individus enquêtés	Femme	659	28,82
	Homme	1628	71,18
	<b>Total</b>	<b>2287</b>	<b>100,00</b>

---

exergue la nature des relations de pouvoir qui structurent l'organisation ou le champ social au sein duquel les comportements des acteurs s'analysent désormais sous la forme de stratégies personnelles visant à garantir une position de pouvoir ou au contraire à se prémunir du pouvoir des autres acteurs. Cf. Crozier Michel et Friedberg Erhard, L'Acteur et le système, Les contraintes de l'action collective, Paris, Éditions du Seuil, Collection Points / Essais, 1977.

<sup>3</sup>Cf. Boris Barraud, « La méthodologie juridique », in La recherche juridique (les branches de la recherche juridique), L'Harmattan, coll. Logiques juridiques, 2016, p. 167 s.

Structure de la population enquêtée		Effectifs	Pourcentage
Nombre d'individus exerçant une activité minière	Comme activité principale	690	30,17
	Comme une activité secondaire	356	15,57
	<b>Total</b>	<b>1046</b>	<b>45,74</b>
<b>Nombre d'individus n'exerçant pas d'activités minières</b>		<b>1241</b>	<b>54,26</b>

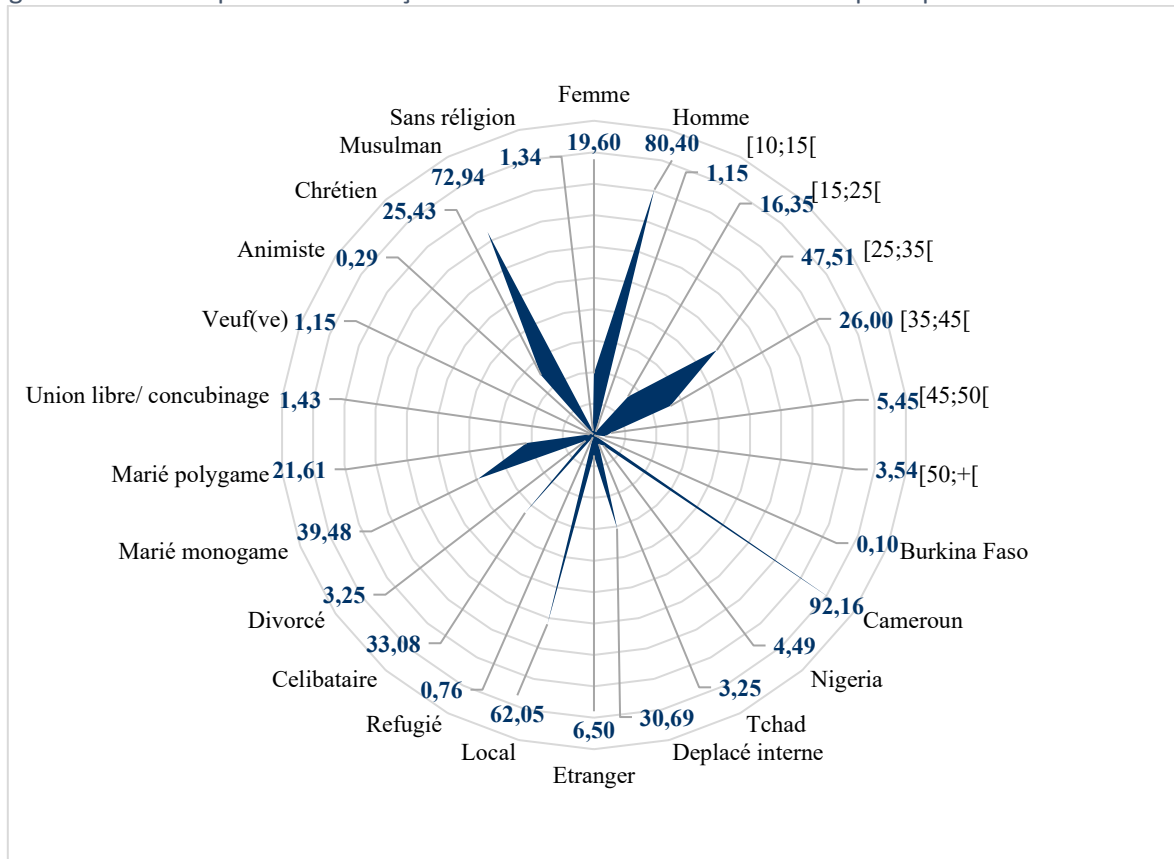
Une répartition des enquêtés ayant déclaré exercer l'activité minière par grande zone montre une plus forte concentration de ceux-ci dans et autour de la ZCB de Tchabal Mbabo. De fait, les données indiquent que 674 personnes soit plus de 64% des artisans miniers enquêtés sont installés autour de cette zone de conservation contre 372 personnes, soit les 35,56% de cette population habitant les villages environnant du PNB. D'après les résultats de l'enquête, l'activité minière semble plus intense et avoir plus d'importance pour les populations voisines de la ZCB de Tchabal Mbabo que pour celles voisines du PNB. En effet, si seulement 146 personnes exercent l'activité minière comme principale activité dans le PNB, 544 personnes l'exercent comme telle dans la ZCB de Tchabal Mbabo. Cela pourrait également traduire l'existence d'un plus grand nombre de site miniers sur l'étendue de cette dernière zone de conservation. Une analyse sexo-spécifique révèle par ailleurs que les femmes sont faiblement représentées par rapport aux hommes parmi les exploitants dans les deux grandes zones.

Tableau 2: : Répartition des personnes exerçant une activité minière par zone de conservation et par sexe

Zone de conservation	Activité minière comme activité principale		Total	Activité minière comme activité secondaire		Total	Ensemble	Pourcentage
	Femme	Homme		Femme	Homme			
PNB	35	111	146	55	171	226	372	35,56%
ZCBTM	75	469	544	40	90	130	674	64,44%
<b>Total</b>							<b>1046</b>	<b>100,00%</b>

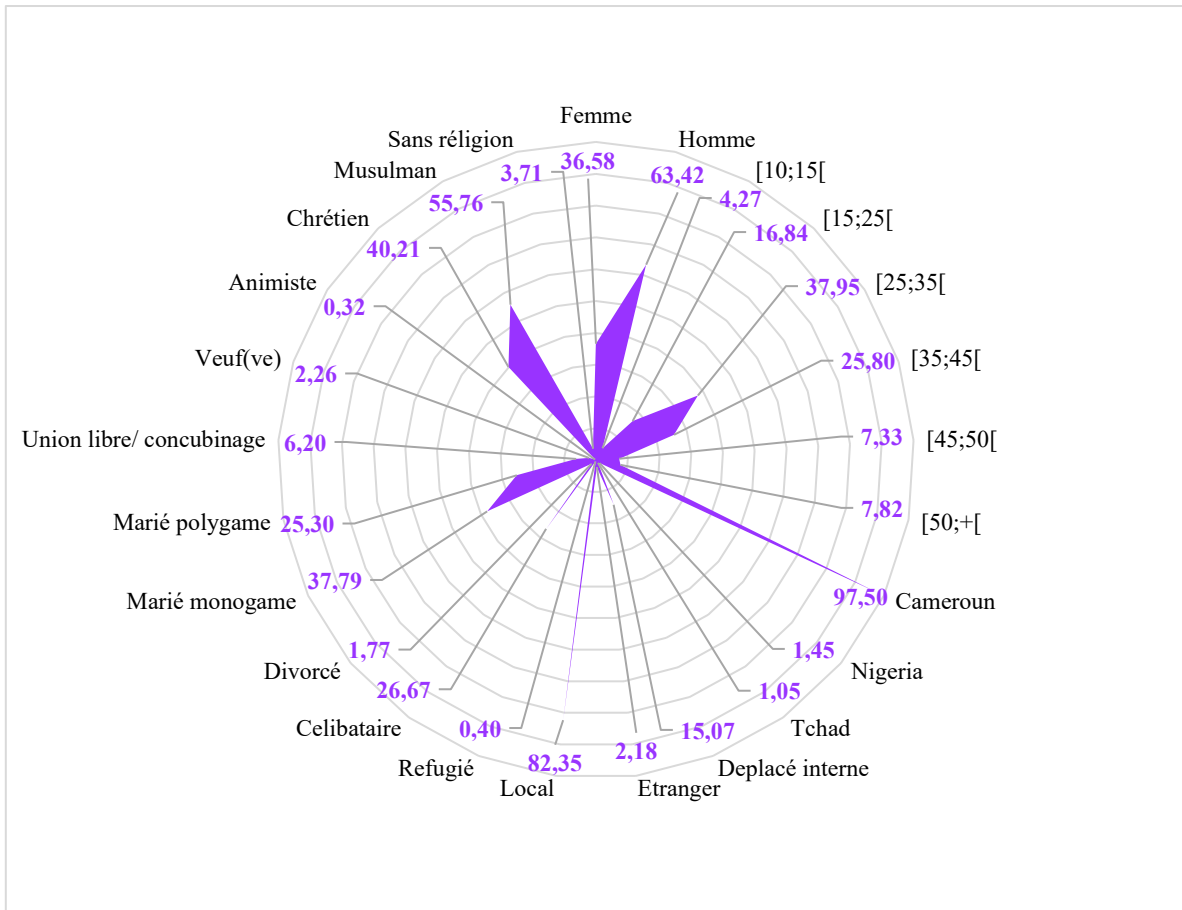
L'analyse du profil des enquêtés par zone de conservation révèle que la population des artisans miniers dans les deux grandes zones est fortement constituée d'homme, en âge d'activité (25 à 35 ans pour la grande majorité), camerounais de nationalité, et résidant localement. Ce sont pour la plupart des personnes mariées, sans véritable instruction ni emploi. Néanmoins, dans et autour du PNB, cette population à majorité chrétienne alors dans et autour la ZCBTM, on y retrouve beaucoup plus des musulmans.

Figure 1: Profil des personnes exerçant l'activité minière comme activité principale ou secondaire



Les personnes n'exerçant pas d'activités minières vivant pourtant à proximité des sites miniers, sont de l'ordre de 454 femmes (soit plus de 36% de cette population) et 787 hommes. Ces personnes sont à majorité jeunes dans la mesure où plus de 80% d'entre elles âgés entre 15 et 45 ans. De plus, c'est une population essentiellement constituée de camerounais (97,5%), et résidant pour la plupart (82,35%) localement. Les déplacés internes, de plus en plus présents dans presque toutes les régions du Cameroun en raison de la crise islamique Boko-Haram et celle sociopolitique du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, constituent un peu plus de 15% de la population des enquêtés ayant déclarés ne pas pratiquer d'activités minières. Pour ce qui est du statut matrimonial, les mariés monogame (37,79%) et polygame (25,30%), ainsi que les célibataires (26,67%) sont fortement représentés dans cette population. Ce sont une fois de plus pour la grande majorité (57,86%) des personnes sans instruction. Du moins, ceux ayant été à l'école ont pour la plupart un niveau primaire. Parlant de la catégorie socioprofessionnelle, la population des non artisans miniers est fortement constituée des sans emploi fixe (près de 59%) et de travailleurs indépendants (18,53%). Ici, on y trouve plus d'élèves et d'étudiants que dans la population des artisans miniers. C'est enfin une population dominée par des musulmans (55,76%) et des chrétiens (40,21%).

Figure 2: Profil des personnes n'exerçant pas d'activité minière



### 1.2.2. Nombre de groupes constitués par village et effectifs

L'enquête communautaire s'est déroulée dans environ 19 villages ou localités. Ce sont des villages abritant des sites miniers, et/ ou des villages voisins à ceux-ci. Il convient aussi de préciser que ces sites sont dans l'ensemble exploités dans un espace géographique proscrit à l'exploitation minière à savoir dans les aires d'intérêt de conservation, et plus précisément dans le PNB dans le Nord et le ZCB de Tchabal Mbabo dans l'Adamaoua. En raison de leur étendue, certaines localités ont abrité plus de focus group que d'autres. C'est dans la localité de Rey-Bouba qu'un plus grand nombre de focus group a été mené, soit environ 10 focus group. À Galim Tignère, quatre focus group ont été conduit, trois respectivement dans les localités de Ngaouyanga, Wangueri, et Guidjiba. Deux groupes ont été constitué dans les localités de Oumyari 1, Mbé, Nové, et Demsa. Un seul groupe a été constitué dans le reste des autres communautés. Ainsi, afin de mieux apprécier les résultats de l'enquête individuel, cette étude a été étendue aux communautés, avec la conduite de près de 40 focus group.

Tableau 3: répartition des communautés enquêtées par région et selon le nombre de focus group constitué par communauté

Village	Nombre de focus group constitué
<b>Adamaoua</b>	
Basewa	1

Village	Nombre de focus group constitué
Cissim	1
Leggal Goro	2
Wouro Dina	2
Koui	1
Maloum	1
Mbé	2
Ndi wawa	1
Ngaouyanga	3
Nové	2
Oumyari 1	2
Dawata	1
Wangueri	3
<b>Total</b>	<b>22</b>
<b>Nord</b>	
Demsa gave	2
Fimbé	3
Guidjiba	3
Pani	1
Mboukma	5
Larki	3
Sakje	1
<b>Total</b>	<b>18</b>

Parlant des effectifs des groupes, le tableau ci-dessous indique que dans l'ensemble, les groupes étaient constitués au minimum de 5 personnes et au maximum de 20 personnes. Mais en moyenne on pouvait énumérer environ 11 personnes par groupe, et 50% des groupes comptaient au moins 9 individus.

Tableau 4: nombre de groupes constitués selon les effectifs des groupes

Effectifs des groupes	5	6	8	9	10	11	12	14	15	20	Total
Nombre de groupe selon les effectifs	1	5	8	10	2	1	4	1	1	7	<b>40</b>

### 1.2.3. Composition des groupes

La composition des groupes est considérée comme un élément fondamental et déterminant de la qualité de l'information collectée, mais aussi de la prise en compte de toutes les catégories de la population dans l'étude, notamment les adultes ou les sages, les femmes et les jeunes. Comme illustré sur le graphique qui suit, dans trois quarts des groupes formés, l'on pouvait noter la présence d'au moins un jeune âgé de 15 ans ou plus. Dans sept groupes sur dix, l'on pouvait noter la participation d'au moins un chef de quartier ou un chef de bloc, et celle d'au moins un chef traditionnel ou de son suppléant dans environ six groupes sur dix. Les femmes étaient la catégorie la moins représentée dans les groupes. En effet l'on pouvait noter la présence d'au moins une femme dans seulement 19 groupes sur 40 (dont 13 dans l'Adamaoua et 6 dans le Nord). Ceci est fortement attribuable à la culture de la zone géographique de l'étude qui ne permet pas très souvent aux femmes d'échanger sur un même panel que les hommes.

Figure 3: Répartition (en %) des groupes enquêtés selon leur composition

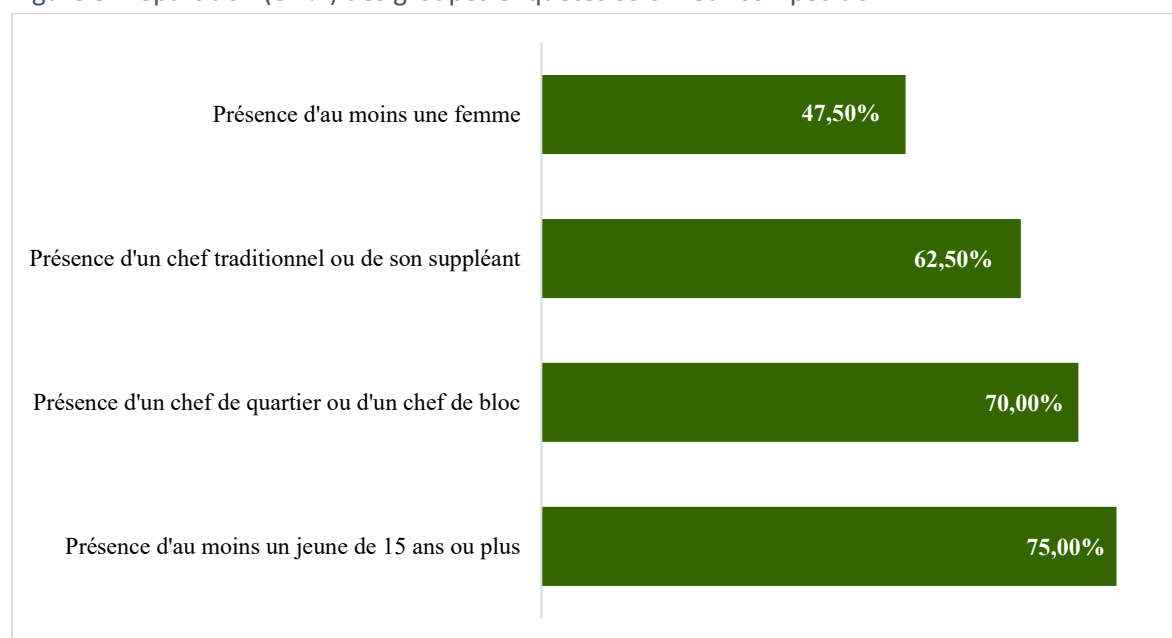


Tableau 5 : répartition des groupes selon leur composition et par région

Composition des groupes	Adamaoua		Nord		Ensemble	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Présence d'au moins un chef traditionnel ou de son suppléant	14	63,64%	11	61,11%	25	62,50%
Présence d'au moins un chef de quartier ou un chef de bloc	18	81,82%	10	55,56%	28	70,00%

Présence d'au moins une femme dans le groupe	13	59,09%	6	33,33%	<b>19</b>	<b>47,50%</b>
Présence d'au moins un jeune (15 ans ou plus)	19	86,36%	11	61,11%	<b>30</b>	<b>75,00%</b>

## 2. La contribution de l'EMAPE à l'économie des localités périphériques de la ZCB de Tchabal Mbabo et du PNB

Les informations glanées dans le cadre de cette étude ont donné de constater que l'EMAPE est une activité majeure dans l'économie local des paysages de Tchabal Mbabo et du PNB favorisée par de nombreux facteurs ou leviers. Il faut noter que la contrainte majeure de cette étude était qu'il n'a pas été possible au moment de la collecte des données de pouvoir vérifier les informations des artisan(e)s sur leurs revenus exacts. Les données présentées et analyser dans ce rapport sont donc basées sur les informations issues des entretiens menés sur le terrain.

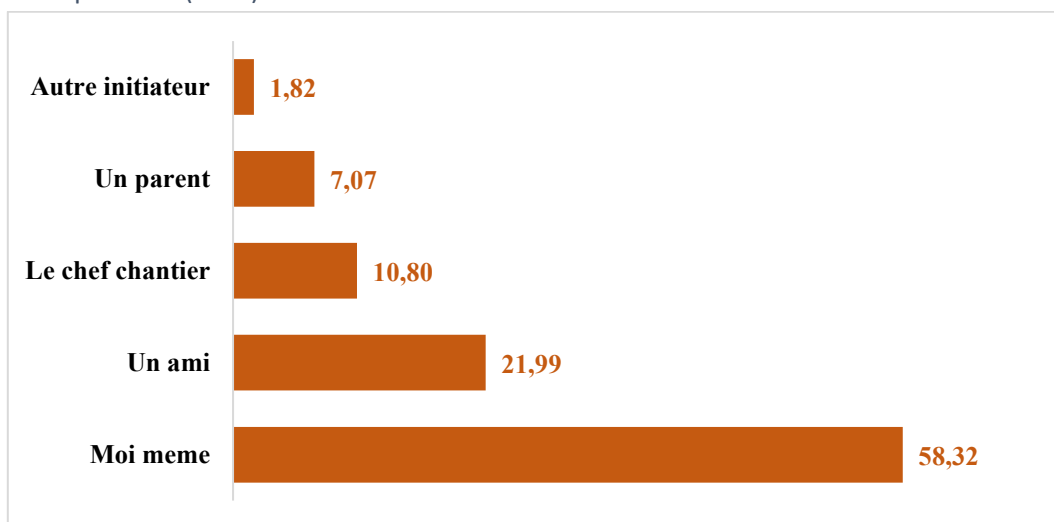
### 2.1. Les leviers de l'EMAPE

Divers éléments d'ordre social, économique et culturel expliquent l'intérêt des artisans miniers pour l'exploitation minière artisanale. Ces éléments sont entre autres l'origine de leur connexion au travail de la mine, leur ancienneté dans cette activité, leur intérêt pour des activités autres que la mine.

#### 2.1.1. L'initiateur des artisans dans le travail de la mine

L'intérêt de certains individus à un domaine d'activité donné peut être motivé par plusieurs facteurs dont très souvent l'accessibilité à ce secteur d'activité, la rentabilité de celui-ci, la facilité d'adaptation. Cet intérêt peut également être suscité par les dotations qu'offre son environnement de vie, ou même le fait de voir plusieurs proches s'impliquer dans un tel domaine. Répondant à la question relative à ce qui les a initiés dans le travail de la mine, la plupart des artisans miniers interrogés (58,32%) ont répondu qu'ils s'y sont impliqués par eux-mêmes. Néanmoins, près de 22% ont confié avoir été parrainé dans ce travail par un ami, environ 11% ont été entraîné par un chef chantier et 7% ont été introduit dans ce travail par un proche parent. La figure ci-dessous synthétise les réponses des acteurs ciblés :

Figure 4: Répartition (en %) des artisans miniers selon leur initiateur dans la mine



Les réponses sont sensiblement similaires lorsque l'analyse est faite suivant les grandes zones de conservation comme l'illustre le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : répartition des artisans miniers selon leur initiateur dans la mine et par grande zone

Initiateur	PNB		ZCBTM	
	Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage
Moi même	230	61,83%	380	56,38%
Un ami	105	28,23%	125	18,55%
Un parent	14	3,76%	60	8,90%
Le chef chantier	5	1,34%	108	16,02%
Autre initiateur	18	4,84%	1	0,15%
<b>Total</b>	<b>372</b>	<b>100,00%</b>	<b>674</b>	<b>100,00%</b>

### 2.1.2. L'ancienneté des artisans dans le travail de la mine

En dehors d'une expérience certaine, l'ancienneté dans un travail ou dans un domaine d'activité, peut être considérée comme un facteur explicatif de l'attachement à ce domaine ou de ce que représente en réalité cette activité pour le travailleur. Dans le domaine de l'EMAPE où l'implication d'une frange importante d'artisans est liée à leur proximité avec les sites miniers, l'ancienneté des travailleurs peut fortement dépendre du tarissement ou non des ressources naturelles exploitées. Dans l'ensemble, la grande majorité des artisans miniers interrogés ont entre 1 et 3 ans d'ancienneté dans ce secteur d'activité. Ce résultat s'observe également pour les artisans miniers exerçant dans la ZCB de Tchabal Mbabo en particulier. En revanche, les exploitants dans le PNB semblent moins expérimentés dans le domaine, avec pour la plupart moins de 6 mois d'ancienneté. Le tableau ci-dessous transcrit cette réalité observée sur le terrain :

Tableau 7 : répartition des artisans miniers suivant leur ancienneté dans la mine et selon la zone de conservation

Ancienneté	PNB	ZCBTM	Ensemble
Moins de 6 mois	162	69	231
Entre 6 mois et 1 an	44	104	148
Entre 1 an et 3 ans	63	187	250
Entre 3 ans et 5 ans	34	147	181
Entre 5 ans et 8 ans	18	68	86
Entre 8 ans et 10 ans	15	43	58
10 ans et plus	36	56	92
<b>Total</b>	<b>372</b>	<b>674</b>	<b>1046</b>

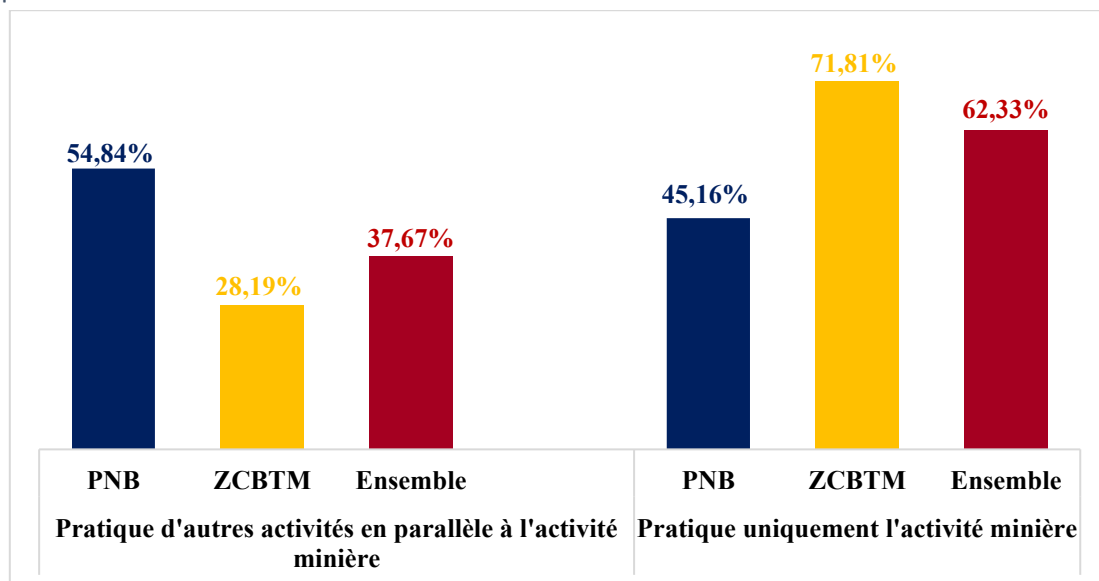
### 2.1.3. La situation d'activité hors mine

L'analyse des informations issues de la collecte des données réalisée dans le cadre de cette étude indique que la situation d'activité hors mine de l'artisan est un facteur important d'intéressement à l'EMAPE. Dans le cadre de cette étude, cette situation est constituée par les autres activités pratiquées en parallèle par les artisans miniers et le nombre de jour hebdomadaire consacré à ces activités parallèles.

#### 2.1.3.1. Autres activités pratiquées en parallèle par les artisans miniers

Compte tenu de leur environnement social qui est essentiellement rural, les populations exploitant les ressources minières sont régulièrement amenées à s'intéresser à d'autres activités et principalement les activités agropastorales. En effet, plus de 37% des artisans miniers de notre échantillon, soit 394 personnes environ, ont confié pratiquer d'autres activités en plus de l'activité minière. Dans le PNB, la proportion est de 54,84% des personnes interrogées et seulement 28,19% dans la ZCB de Tchabal Mbabo. Le graphique ci-dessous illustre cette réalité.

Figure 5: Répartition des individus enquêtés selon qu'ils pratiquent ou non l'activité minière comme unique activité et suivant la zone de conservation



S'agissant des autres activités pratiquées par les artisans miniers, il ressort dans l'ensemble que la grande majorité (60,91%) pratique aussi les activités agropastorales à savoir l'agriculture, l'élevage, l'apiculture, la pêche, etc. Environ 25,38% pratiquent en parallèle un petit commerce, un peu plus de 5% offrent des services de mototaxi.

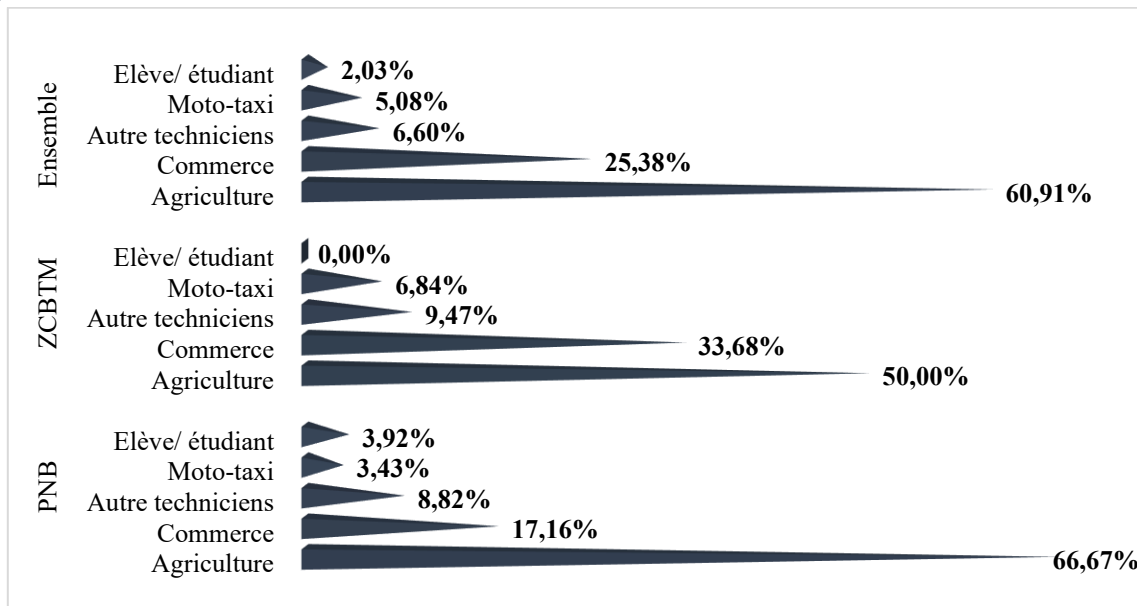
Dans le même ordre d'idées, 6,60% possèdent d'autres compétences, notamment en industrie d'habillement (couture), en mécanique automobile, en génie civil, en menuiserie, tissage artisanale de nappes, et en cordonnerie.

Il faut également souligner que légèrement plus de 2% des personnes exerçant dans les mines sont des élèves et des étudiants, qui s'adonnent à cette activité à temps partiel. Cette tendance observée en terme de priorité des activités pratiquées en parallèle à la mine reste

inchangée lorsque l'analyse est faite par grande zone. Autrement, l'agriculture et le commerce demeurent les principales activités pratiquées en parallèle par les artisans miniers autant dans et autour le PNB que dans et autour la ZCB de Tchabal Mbabo.

Il convient enfin de noter que dans la ZCB de Tchabal Mbabo, les élèves et les étudiants semblent ne pas s'impliquer dans le travail de la mine contrairement au PNB où près de 4% des exploitants sont des élèves et des étudiants (cf. analyse du graphique ci-dessous).

Figure 6: Répartition des artisans miniers pratiquant des activités autres que l'activité minière par type d'activité selon la zone de conservation



### 2.1.3.2. Nombre de jour hebdomadaire consacré aux activités pratiquées en parallèle à l'activité minière

Se prononçant sur la question relative au temps consacré aux activités pratiquées en parallèle à l'activité minière, la plupart des artisans pratiquant d'autres activités que la mine (dont 37 femmes et 69 hommes), ont déclaré menés ces autres activités tous les 7 jours de la semaine. Cela suppose que ceux-ci définissent leur agenda journalier de manière à consacrer une tranche d'heures au travail de la mine et une autre aux autres activités pratiquées. En conséquence, l'on peut raisonnablement conclure que l'activité minière est pour ces personnes, une activité secondaire.

Par ailleurs, 25 femmes contre 60 hommes consacrent 5 jours par semaines aux autres activités. De même, 18 femmes et 53 hommes y consacrent 6 jours par semaine. Très peu de personnes pratiquant des activités en parallèle à l'activité minière y consacrent peu de temps par semaine. En effet, seulement 6 femmes contre 29 hommes consacrent au plus, deux jours de la semaine à leur autre occupation. Dans l'ensemble, les hommes sont plus impliqués dans ces activités parallèles que les femmes. Ce résultat est identique lorsque l'observation est faite par grande zone.

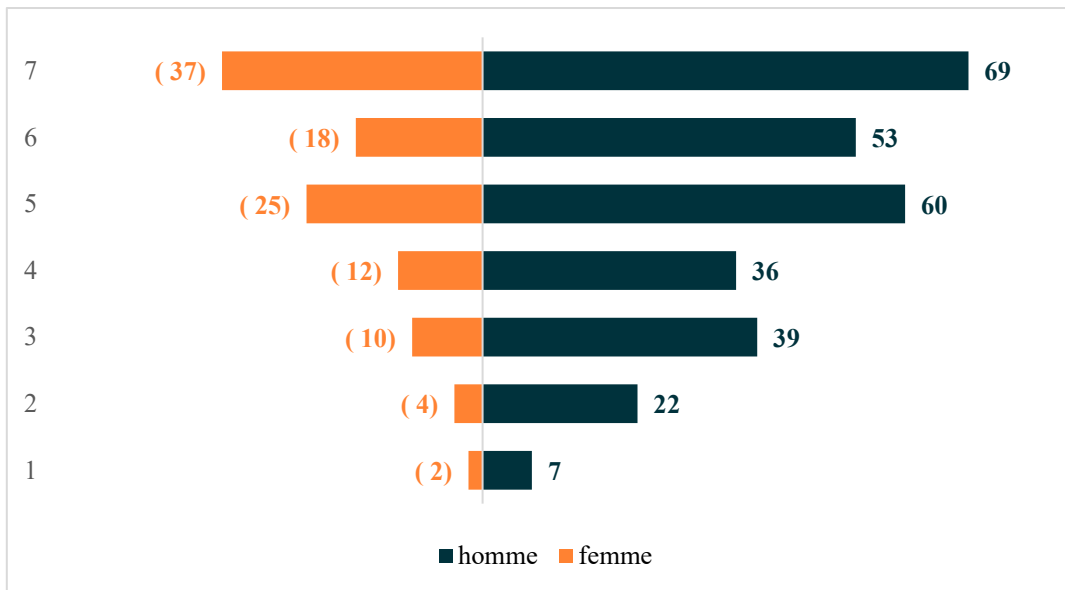


Figure 7: Répartition des artisans miniers sexe, selon le nombre de jour consacré par semaine à d'autres activités

### 2.1.3.3. Revenu mensuel des activités hors mine

Évalué ici en valeur monétaire, le revenu est la somme d'argent accumulé par un entrepreneur ou reçu par un travailleur, pour une période bien définie. C'est un indicateur important lorsqu'il s'agit d'évaluer la situation financière ou le niveau de vie des individus.

Pour les activités menées en parallèle à la mine, les femmes gagnent mensuellement nettement moins que les hommes. En effet, il ressort dans l'ensemble que le revenu mensuel moyen est de 24 423 FCFA chez les femmes contre 47 717 FCFA chez les hommes, soit presque le double du revenu mensuel moyen des femmes.

Pour les artisans miniers du PNB, le revenu moyen mensuelle des autres activités est estimé à 22 925 FCFA chez les femmes contre 61 185 FCFA chez les hommes. Symétriquement ce revenu dans la ZCB de Tchabal Mbabo, ce revenu est estimé à 25 977 FCFA chez les femmes contre 33 069 FCFA chez les hommes. Le gap entre le revenu des femmes et des hommes est alors plus prononcé dans le PNB que la ZCB de Tchabal Mbabo.



Figure 8 : revenu mensuel moyen des autres activités chez les femmes et les hommes exerçant dans la mine

Une analyse plus approfondie de ce revenu par tranche montre que la plupart des personnes, indépendamment du sexe, pratiquant des activités autres que la mine gagne mensuellement dans ces autres activités entre 20 000 et 40 000 FCFA.

Une analyse genre de ce revenu indique par ailleurs que les femmes y gagnent moins que les hommes. En effet, si 35 femmes y gagnent moins de 10 000 FCFA par mois, 96 hommes y gagnent plus de 50 000 FCFA sur le même intervalle de temps comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 8 : répartition des artisans miniers selon la tranche de revenu mensuel des autres activités exercées en parallèles à la mine

Tranche de revenu mensuel	Femme	Homme	Total
Moins de 10000 FCFA	35	29	64
[10000 ; 20000[	21	34	55
[20000 ; 40000[	39	107	146
[40000 ; 50000[	5	20	25
50000 et plus	8	96	104
<b>Total</b>	<b>108</b>	<b>286</b>	<b>394</b>

L'analyse suivant les grandes zones indique que la grande majorité des exploitants du PNB et de la ZCB de Tchabal Mbabo gagne entre 20 000 et 40 000 FCFA par mois, et que les femmes ont les plus faibles revenus. Toutefois, il convient de relever que la différence entre le revenu des femmes et des hommes est plus importante dans le PNB que dans la ZCB de Tchabal Mbabo.

Tableau 9 : répartition des artisans miniers suivant la tranche de revenu mensuel des autres activités exercées en parallèle à la mine par grande zone

Tranche de revenu	PNB			ZCBTM			Ensemble
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	
Moins de 10000 FCFA	17	15	32	18	14	32	64
[10000 ; 20000[	14	21	35	7	13	20	55
[20000 ; 40000[	18	35	53	21	72	93	146
[40000 ; 50000[	3	11	14	2	9	11	25
50000 et plus	3	67	70	5	29	34	104
<b>Total</b>	<b>55</b>	<b>149</b>	<b>204</b>	<b>53</b>	<b>137</b>	<b>190</b>	<b>394</b>

#### 2.1.4. Les raisons liées au travail de la mine

La curiosité sur les raisons de l'implication des personnes enquêtées au travail de la mine révèle que l'activité minière est pour eux un refuge, dans la mesure où, que ce soit ceux du PNB ou de la ZCB de Tchabal Mbabo, ils sont pour la plupart sans emploi ou au chômage.

D'aucuns prétendent aussi que l'activité minière est pour eux une source de revenu pour subvenir à leurs besoins, voire une véritable source de richesse. Pour d'autres, l'EMAPE leur permet de mobiliser le capital nécessaire pour lancer une affaire ou payer leur frais de scolarité (lorsqu'il s'agit des élèves et des étudiants). Enfin, pour une minorité de personnes, l'activité minière est une culture familiale et se pratique alors de père en fils. Le tableau ci-après renseigne sur les proportions des répondants des zones couvertes par l'étude selon leurs motivations à travailler dans l'EMAPE :

Tableau 10 : répartition des artisans miniers selon les raisons qui les amènent à travailler dans la mine suivant les deux grandes zones

Raisons liées à la pratique de l'activité minière		PNB	ZCBTM	Ensemble	Pourcentage (%)
Sans emploi ou au chômage	Non	186	319	505	48,28
	Oui	186	355	541	51,72
	<b>Total</b>	<b>372</b>	<b>674</b>	<b>1046</b>	<b>100,00</b>
Culture familiale	Non	355	574	929	88,81
	Oui	17	100	117	11,19
	<b>Total</b>	<b>372</b>	<b>674</b>	<b>1046</b>	<b>100,00</b>
Véritable source de richesse	Non	232	453	685	65,49
	Oui	140	221	361	34,51
	<b>Total</b>	<b>372</b>	<b>674</b>	<b>1046</b>	<b>100,00</b>
Source de revenu pour subvenir aux besoins	Non	109	431	540	51,63
	Oui	263	243	506	48,37
	<b>Total</b>	<b>372</b>	<b>674</b>	<b>1046</b>	<b>100,00</b>
Recherche de ressources financières pour lancer un business	Non	244	437	681	65,11
	Oui	128	237	365	34,89
	<b>Total</b>	<b>372</b>	<b>674</b>	<b>1046</b>	<b>100,00</b>
Autres raisons	Non	344	668	1012	96,75
	Oui	28	6	34	3,25
	<b>Total</b>	<b>372</b>	<b>674</b>	<b>1046</b>	<b>100,00</b>

### 2.1.5. Types d'activités pratiquées principalement dans la mine

L'exploitation minière artisanale est un enchaînement de plusieurs petites activités manuelles, impliquant le creusage du sol, la remontée des métaux des trous vers la surface, le broyage de ces métaux, le transport vers des points de lavage, le lavage et le traitement des minerais. Pour cela, plusieurs postes d'activités sont ouverts dans un site minier.

Dans l'ensemble, la répartition des artisans par type d'activité pratiquée dans la mine indique qu'ils sont pour la grande majorité (474) des creuseurs. Ensuite vient les laveurs (184), les broyeurs (81), les remonteurs (45) et les transporteurs (43). Les chefs chantiers sont ici les responsables de sites. Sachant qu'un site peut comporter plusieurs trous en exploitation, les chefs de trous, qui sont sous la coordination des chefs chantiers, sont quant à eux chargés de la supervision des trous. Les ouvriers indépendants qui sont des personnes travaillant à leur propre compte représentent un peu plus de 6% des artisans interrogés. Les activités connexes, notamment le commerce y compris la restauration et le transport par moto, sont pratiquées par très peu de personnes, soit seulement 23 personnes.

En outre, une analyse sexo-spécifique des travailleurs de la mine par type d'activité révèle que les hommes sont en général plus représentatifs à tous les postes par rapport aux femmes. En effet, il existe un gap important entre le nombre de femmes et d'hommes pour l'ensemble des postes existants. De plus, il existe des postes d'activités essentiellement occupés par des hommes dont celui de chef chantier, de chef de trou, et de moto-taximan. D'ailleurs, il semble que les préférences par rapport au type d'activité pratiquée dans la mine soient différentes pour les deux sexes. Bien entendu, si les hommes sont beaucoup plus intéressés ou représentés au poste de creuseurs (438), les femmes le sont beaucoup plus au poste de laveurs (110).

Tableau 11 : répartition des artisans miniers suivant le type d'activité pratiquée dans la mine ou autour

Type d'activité	Femme	Pourcentage (%)	Homme	Pourcentage (%)	Total
Broyeur/ Concasseur	23	11,27	58	6,84	81
Chef chantier	0	0,00	10	1,18	10
Chef de trou	0	0,00	48	5,66	48
Collecteur	4	1,96	36	4,25	40
Commerçant	8	3,92	9	1,06	12
Creuseur	36	17,65	438	51,65	474
Laveur	110	53,92	75	8,84	184
Moto-taxi	0	0,00	11	1,30	11
Ouvrier indépendant	11	5,39	58	6,84	69
Remonteur	4	1,96	41	4,83	45

Traiteur/ récupérateur	2	0,98	2	0,24	4
Transporteur	3	1,47	40	4,72	43
Autre activité	3	1,47	22	2,59	25
<b>Total</b>	<b>204</b>	<b>100,00</b>	<b>848</b>	<b>100,00</b>	<b>1046</b>

## 2.2. Analyse de l'importance économique de l'EMAPE

L'EMAPE en tant qu'AGR a une importance majeure dans les économies locales de la ZCB de Tchabal Mbabo et du PNB. Les informations collectées dans le cadre de cette étude révèlent que cette activité contribue significativement à l'amélioration des conditions de vie des populations, au développement socioéconomiques des localités de ces zones ainsi qu'au développement des activités socioéconomiques connexes à l'EMAPE.

### 2.2.1. L'importance de l'EMAPE dans la génération des revenus au bénéfice des artisans miniers

L'EMAPE génère des revenus pour les artisans miniers des zones ciblées par l'étude tant en saison intense qu'en saison faible même si c'est dans des proportions différentes.

#### 2.2.1.1. Revenu mensuel de l'activité minière pendant la saison intense

La saison intense correspond du point de vue de l'EMAPE correspond à la saison sèche. En effet, la majorité des artisans, soit globalement 57,74%, reconnaissent la saison sèche comme la saison intense de l'exploitation minière artisanale. De fait, certains sites étant exploités dans des zones marécageuses ou sous des lits de cours d'eau, les pluies peuvent constituer, selon les artisans, un véritable facteur de ralentissement de l'exploitation minière artisanale à petite échelle

Le revenu d'une activité est susceptible de refléter la précarité ou les difficultés liées à l'exercice de cette activité. Pour ce qui est de l'activité minière pratiquée pendant une saison intense, le revenu mensuel moyen des travailleurs est estimé globalement à 45 751 FCFA, même si 50% entre eux, gagnent seulement environ 25 000 FCFA sur la même période. Ce revenu mensuel moyen cache des disparités entre les hommes et les femmes. En effet, les femmes ont tendance à gagner moins que les hommes. De fait, dans l'ensemble le revenu mensuel moyen des femmes est estimé à 29 508 FCFA, soit légèrement moins des trois cinquièmes du revenu mensuel des hommes qui est évalué à 49 711 FCFA. Ce revenu est de 20 831 FCFA chez les femmes contre 56 881 FCFA chez les hommes dans le PNB, et de 36 297 FCFA chez les femmes contre 46 093 FCFA chez les hommes dans la ZCB de Tchabal Mbabo.

Figure 9 : revenu mensuel moyen de la mine chez les femmes et chez les hommes pendant la saison intense d'exploitation



Une analyse plus précise de ce revenu par tranche indique bien que la grande majorité des travailleurs, femme comme homme, gagnent mensuellement entre 20 000 et 40 000 FCFA. Aussi, les femmes sont plus représentées pour les faibles tranches de revenus et les hommes pour les tranches plus élevées. Notamment, 89 femmes gagnent mensuellement moins de 20 000 FCFA dans la mine pendant la saison intense, contre 249 hommes qui y gagnent le double sur la même période. Néanmoins, il est important de remarquer que 26 femmes, soit nettement plus de 12% des femmes exerçant dans la mine, gagnent mensuellement plus de 50 000 FCFA. Cette tendance générale est la même dans le PNB et la ZCB de Tchabal Mbabo. Cependant, il est important de remarquer que bien que les femmes soient plus représentées dans les faibles tranches de revenu dans les deux zones, elles le sont plus dans la première zone que dans la deuxième. En effet, si dans le PNB seulement 4 femmes gagnent 50 000 FCFA ou plus dans la mine pendant la saison dite intense, elles sont 22 dans la ZCB de Tchabal Mbabo à gagner le même montant. Ce qui représente 4,35% des exploitants du PNB gagnant 50 000 FCFA ou plus contre 17,46% des exploitants de la ZCB de Tchabal Mbabo gagnant le même montant.

Tableau 12 : répartition des artisans par sexe suivant la tranche de revenu mensuel gagné dans la mine pendant la saison intense d'exploitation et par zone de conservation

Tranche de revenu mensuel	PNB			ZCBTM			Ensemble		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Moins de 10000 FCFA	21	17	<b>38</b>	13	26	<b>39</b>	34	43	<b>77</b>
[10000 ; 20000[	34	37	<b>71</b>	21	82	<b>103</b>	55	119	<b>174</b>
[20000 ; 40000[	29	135	<b>164</b>	52	295	<b>347</b>	81	430	<b>511</b>
[40000 ; 50000[	2	5	<b>7</b>	7	52	<b>59</b>	9	57	<b>66</b>
50000 et plus	4	88	<b>92</b>	22	104	<b>126</b>	26	192	<b>218</b>
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>282</b>	<b>372</b>	<b>115</b>	<b>559</b>	<b>674</b>	<b>205</b>	<b>841</b>	<b>1046</b>

### 2.2.1.2. Revenu mensuel de l'activité minière pendant la faible saison

Du point de vue de l'EMAPE, la faible saison correspond à la période des pluies.

L'examen du revenu gagné dans le travail de la mine pendant la saison dite moins intense de l'exploitation minière est révélateur de la faible intensité du travail, ceci autant pour les femmes que pour les hommes. En effet, le revenu mensuel moyen de la mine pendant cette période est estimé à 20 354 FCFA pour l'ensemble de la population, soit les 44,50% du revenu mensuel moyen gagné pendant la saison intense. Cependant, il faut noter que ce revenu mensuel moyen est de 12 076 FCFA chez les femmes et de 22 373 FCFA chez les hommes.

Dans le PNB le revenu mensuel moyen est de 11 786 FCFA chez les femmes contre 30 114 FCFA chez les hommes tandis que dans la ZCB de Tchabal Mbabo, il est de 12 303 FCFA chez les femmes contre 18 467 FCFA chez les hommes. Au regard de ces données il apparaît très clairement que l'activité minière est plus rentable pour les artisans à une période, dite intense, qu'à une autre.

Figure 10 : revenu mensuel moyen des femmes et des hommes pendant la faible saison d'exploitation minière



Analysé en tranche, le revenu mensuel de la plupart des artisans (dont globalement 87,87% d'hommes contre 96,10% de femmes) est inférieur à 40 000 FCFA pendant la saison moins intense de l'exploitation minière. En cette faible saison, moins de 7% des artisans peuvent gagner jusqu'à 50 000 ou plus FCFA dans la mine. C'est une période moins rentable autant pour les hommes que pour les femmes.

Tableau 13 : répartition des artisans par sexe selon la tranche de revenu mensuel de l'activité minière pendant la faible saison suivant les grandes zones

Tranche de revenu mensuel	PNB			ZCBTM			Ensemble		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Moins de 10000 FCFA	51	69	120	57	225	282	108	294	402

[10000 ; 20000[	28	80	<b>108</b>	30	141	<b>171</b>	58	221	<b>279</b>
[20000 ; 40000[	8	91	<b>99</b>	23	133	<b>156</b>	31	224	<b>255</b>
[40000 ; 50000[	1	13	<b>14</b>	3	22	<b>25</b>	4	35	<b>39</b>
50000 et plus	2	29	<b>31</b>	2	38	<b>40</b>	4	67	<b>71</b>
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>282</b>	<b>372</b>	<b>115</b>	<b>559</b>	<b>674</b>	<b>205</b>	<b>841</b>	<b>1046</b>

### 2.2.2. L'importance de l'EMAPE dans le développement socioéconomique des villages abritant les sites miniers et villages voisins

Concernant le développement des infrastructures, la majorité des artisans miniers interrogés (58,03%) affirment que l'activité minière a contribué à l'amélioration de la qualité de vie dans leur localité. Néanmoins, cette proportion de personnes est plus importante dans la ZCB de Tchabal Mbabo, où ils représentent 65,88%, contre seulement 43,82% dans le PNB.

Tableau 14 : répartition des artisans miniers suivant leur perception sur l'influence de l'activité minière sur l'économie locale par grandes zone

L'activité minière a-t-elle permis d'améliorer le développement de la localité ?	PNB	ZCBTM	Ensemble	Pourcentage (%)
Oui	163	444	607	<b>58,03</b>
Non	150	111	261	<b>24,95</b>
Ne sais pas	59	119	178	<b>17,02</b>
<b>Total</b>	<b>372</b>	<b>674</b>	<b>1046</b>	<b>100,00</b>

Parlant des facteurs de développement dont auraient bénéficié les économies locales grâce à l'activité minière, les personnes abordées mentionnent principalement la réduction du chômage, la construction de nouveaux logements par les habitants, la construction des écoles ou d'un nouveau bâtiment dans une école déjà existante, la construction des centres sanitaires ou de nouveaux bâtiments dans des centres déjà existants. Selon quelques artisans, ces localités auraient également bénéficié d'un aménagement des routes et de quelques marchés pour le commerce.

Une analyse comparative entre le PNB et la ZCB de Tchabal Mbabo suggère un développement plus prononcé dans la ZCB de Tchabal Mbabo que dans le paysage du PNB. En effet, environ 55% des artisans dans la ZCB de Tchabal Mbabo certifient de l'amélioration des infrastructures scolaires contre seulement 3,07% dans le PNB. De même 39,64% des artisans dans la ZCB de Tchabal Mbabo reconnaissent une amélioration des infrastructures sanitaires contre moins

d'1% dans le PNB. Il en est de même des routes. Les principaux changements enregistrés dans le PNB sont la réduction du chômage, la construction de nouvelles bâtisses et quelques fois de nouveaux marchés.

Tableau 15 : répartition des artisans selon leur perception vis-à-vis des facteurs de développement enregistrés dans leur localité

Facteurs de développement enregistrés dans l'économie locale		PNB	ZCBTM	Ensemble
<i>Construction d'une école ou d'un nouveau bâtiment dans une école déjà existante</i>	Oui	5	244	249
	Non	121	194	315
	Ne sais pas	37	6	43
	<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>444</b>	<b>607</b>
<i>Construction d'un centre de santé ou d'un nouveau bâtiment dans un centre déjà existant</i>	Oui	1	176	177
	Non	129	258	387
	Ne sais pas	33	10	43
	<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>444</b>	<b>607</b>
<i>Construction d'une nouvelle route ou aménagement d'une route existante</i>	Oui	5	158	163
	Non	128	231	359
	Ne sais pas	30	55	85
	<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>444</b>	<b>607</b>
<i>Construction d'un nouveau marché</i>	Oui	62	54	116
	Non	93	353	446
	Ne sais pas	8	37	45
	<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>444</b>	<b>607</b>
<i>Construction de nouvelles maisons par les habitants</i>	Oui	138	319	457
	Non	19	111	130
	Ne sais pas	6	14	20
	<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>444</b>	<b>607</b>
<i>Réduction du chômage dans la localité</i>	Oui	148	362	510
	Non	10	74	84
	Ne sais pas	5	8	13
	<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>444</b>	<b>607</b>

### 2.2.3. Importance de l'EMAPE dans le développement des activités économiques périphériques

Dans les paysages constituant les zones d'étude, l'EMAPE a favorisé le développement des activités connexes en ceci qu'elle crée divers besoins pour les artisans miniers. En effet, ces travailleurs doivent pouvoir se nourrir pendant le travail, effectuer leurs petits achats, voire se déplacer. Cette position est confirmée par une proportion importante des acteurs questionnés sur la création des nouvelles activités économiques du fait de l'EMAPE. La plupart des personnes enquêtées (60,75% dans le PNB, et 51,04% dans le ZCB de Tchabal Mbabo) affirment également que l'activité minière a suscité des opportunités d'activités économiques diverses. Le tableau ci-dessous fournit les détails sur les réponses y relatives :

Tableau 16 : répartition des artisans miniers selon leur perception sur la création de nouvelles activités dans leur localité grâce à l'activité minière et par zone

L'activité a-t-elle favorisée la création de nouvelles activités?	PNB	ZCBTM	Ensemble	Pourcentage (%)
Oui	226	344	570	<b>54,49</b>
Non	87	227	314	<b>30,02</b>
Ne sais pas	59	103	162	<b>15,49</b>
<b>Total</b>	<b>372</b>	<b>674</b>	<b>1046</b>	<b>100,00</b>

Parmi les activités développées dans la localité en raison de la pratique de l'exploitation minière artisanale, les enquêtés reconnaissent l'extension des activités commerciales, du service de mototaxi, des services d'argent mobile notamment Orange money et MTN Mobile money, ainsi que d'autres petites activités telles que la restauration, la coiffure, la couture et la blanchisserie.

Toutefois, le commerce et le transport par moto semblent, indépendamment de la zone, être les activités les plus développées par les populations villageoises. Ce qui peut en effet se justifier par le fait que les sites miniers soient en général très reculés des centres urbains, entraînant en conséquence une forte agglomération des populations dans un espace donné où il n'est pas toujours aisé de s'approvisionner en produits nécessaires. De même, en raison des difficultés d'accès aux sites, les motos sont les moyens de déplacement par excellence des travailleurs et des populations locales.

Tableau 17 : répartition des artisans miniers selon leur perception sur les nouvelles activités créées

Nouvelles activité		PNB	ZCBTM	Ensemble
<b>Commerce</b>	Non	10	43	53
	Oui	216	301	517
	<b>Total</b>	<b>226</b>	<b>344</b>	<b>570</b>

<b>Moto-taxi</b>	Non	13	40	53
	Oui	213	304	517
	<b>Total</b>	<b>226</b>	<b>344</b>	<b>570</b>
<b>Call box/ MOMO/OM</b>	Non	66	156	222
	Oui	160	188	348
	<b>Total</b>	<b>226</b>	<b>344</b>	<b>570</b>
<b>Autre activité</b>	Non	210	321	531
	Oui	16	23	39
	<b>Total</b>	<b>226</b>	<b>344</b>	<b>570</b>

### 3. Perspectives de l'EMAPE dans la ZCB de Tchabal Mbabo et le PNB

Les perspectives de l'EMAPE dans les aires géographiques de l'étude (la ZCB de Tchabal Mbabo et le PNB) ont été questionnées à travers l'analyse de la perception des cibles de l'étude sur les activités liées à l'EMAPE et à travers l'identification des activités pertinentes pour les zones d'étude et susceptibles de constituer des alternatives à l'EMAPE.

#### 3.1. Analyse de la perception des cibles sur les activités d'EMAPE

Dans l'optique de cerner les perspectives de l'EMAPE dans la ZCB de Tchabal Mbabo et le PNB, les populations locales des communautés situées dans les deux localités ont été invitées à se prononcer sur plusieurs problématiques. Il s'agit notamment de la contribution de l'EMAPE à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, la contribution de l'EMAPE quant au développement global, le rôle de l'EMAPE sur l'inflation dans les zones d'étude ainsi que sur l'exploitation durable des ressources naturelles.

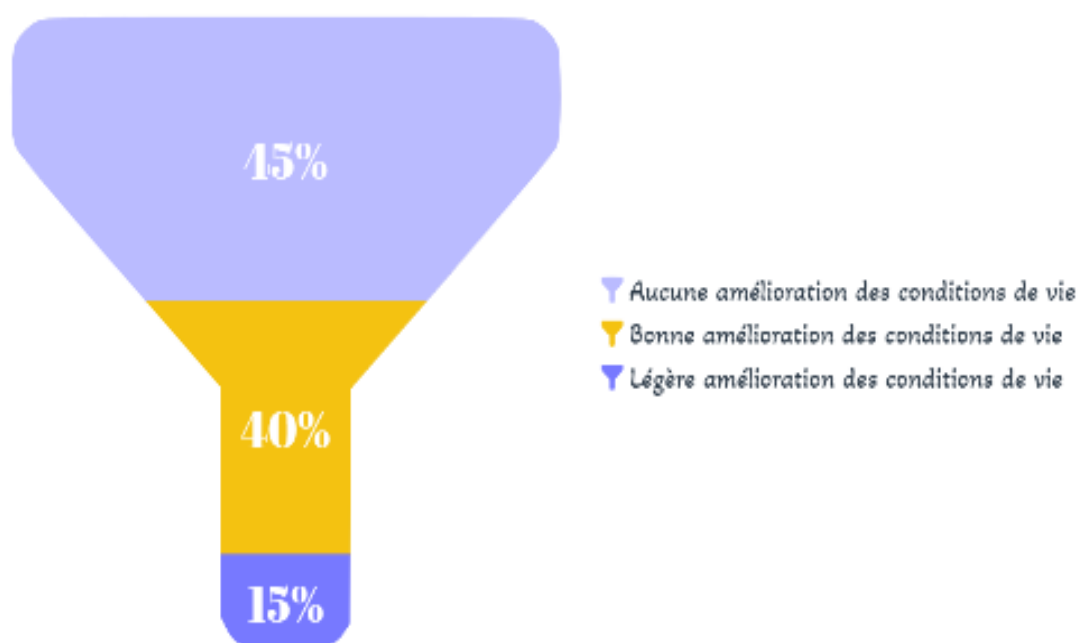
##### 3.1.1. Perception des cibles quant à la contribution de l'EMAPE à l'amélioration des conditions de vie des populations locales

Dans l'ensemble des communautés, la grande majorité des participants à l'étude sont unanimes pour affirmer que l'exploitation minière artisanale n'aurait pas permis d'améliorer les conditions de vie des populations locales en dépit de la génération des revenus. Ils soutiennent plutôt que l'activité aurait au contraire contribué à la dégradation du niveau de vie, en raison notamment de l'augmentation du coût de la vie (inflation) associée à la destruction des terres agricoles, entraînant ainsi la famine dans les villages. Aussi, en plus avoir détourné plusieurs enfants de l'éducation scolaire, l'activité minière serait parmi les sources d'insécurité et de conflits de plusieurs natures dans ces localités cibles. Une autre raison justifiant la non contribution de l'activité minière à l'amélioration des conditions de vie des populations locales serait le fait qu'elle soit pratiquée à petite échelle, et donc ne procurerait pas autant de richesse que si elle était pratiquée de manière industrielle ou du moins semi-industrielle.

La minorité qui estime que l'exploitation minière aurait permis d'améliorer les conditions de vie des populations se base essentiellement sur le développement de nouvelles activités dans leur environnement dont l'activité de mototaxis, le commerce y compris la restauration, pratiqué beaucoup plus à proximité des sites miniers, l'ouverture des débits de boissons, et l'investissement dans certains projets agricoles. Ils reconnaissent toutefois la fragilité ou la nature éphémère de ces activités dans la mesure où la plupart d'entre elles disparaissent lorsque les sites cessent d'être exploités, ou que les ressources tarissent.

La synthèse de cette réalité est illustrée par la figure ci-dessous qui décrit l'appréciation des communautés vis-à-vis de la contribution de l'activité minière à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Figure 11: Perceptions des communautés enquêtées sur l'impact de l'exploitation minière artisanale sur les conditions de vie



En analysant les perceptions des communautés par région, il ressort que pour celles du Nord, l'activité minière n'a aucunement contribué à l'amélioration des conditions de vie tandis que dans l'Adamaoua, la grande majorité des groupes ont affirmé que cela aurait conduit à de meilleures conditions de vie. Les informations statistiques sur la perception des communautés quant à l'amélioration des conditions de vie par région sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 18: Perceptions des communautés sur l'amélioration des conditions de vie par région

Perceptions sur l'amélioration des conditions de vie	Adamaoua	Nord
Aucune amélioration des conditions de vie	31,82%	66,67%
Bonne amélioration des conditions de vie	50,00%	22,22%
Légère amélioration des conditions de vie	18,18%	11,11%

### 3.1.2. Perception des cibles quant à la contribution de l'EMAPE au développement global

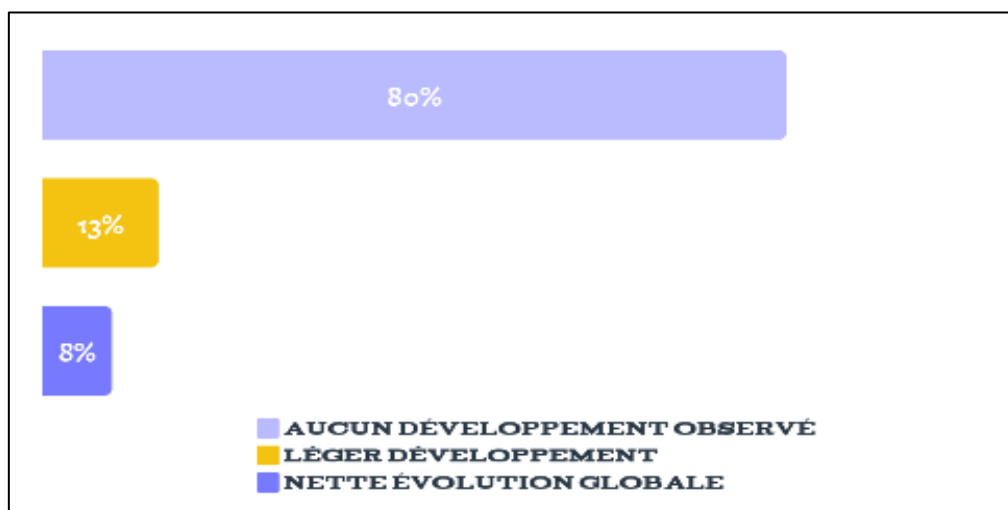
Pour ce qui est de l'appréciation du niveau de développement global, il ressort principalement des échanges avec les parties prenantes ciblées dans le cadre de cette étude que l'activité minière artisanale n'aurait apporté aucun développement au sein ou au bénéfice les communautés étudiées.

Selon les participants, les populations continuent de souffrir d'un manque d'infrastructures de base tels que l'eau potable, l'énergie, les routes, les écoles et même des centres sanitaires. L'exploitation minière artisanale à petite échelle, en dehors de permettre aux petits exploitants de réaménager leur habitation ou de se construire de nouvelles maisons, ne dégage pas suffisamment de ressources pour en plus soutenir une dynamique développement à grande échelle.

Certains individus questionnés perçoivent un léger développement ou une nette évolution globale de leur communauté sans toutefois l'attribuer à l'exploitation minière artisanale à petite échelle mais beaucoup plus à l'exploitation minière industrielle, qui, d'après les termes du contrat d'exploitation, impose aux partenaires (grands exploitants) un développement de la zone concernée. Les conditions d'exercice de l'EMAPE ne sont pas de nature à mettre de telles obligations en lien avec le développement local à la charge des artisans miniers.

La figure ci-dessous résume la perception chiffrée des communautés sur la contribution de l'EMAPE au développement global de la communauté :

Figure 12 : perceptions des communautés sur le niveau de développement global de leur communauté



Suivant les régions, il ressort majoritairement dans la plupart des groupes que l'activité minière n'a pas contribué à une amélioration du niveau de développement global. Ici encore, il s'avère que même si un changement a été observé dans certaines localités, celles de l'Adamaoua seraient davantage bénéficiaires comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 19 : perceptions es communautés sur le niveau de développement global par région

Perceptions sur le niveau de développement global	Adamaoua	Nord
Aucun développement observé	72,73%	88,89%
Nette évolution globale	18,18%	11,11%
Léger développement	9,09%	0,00%

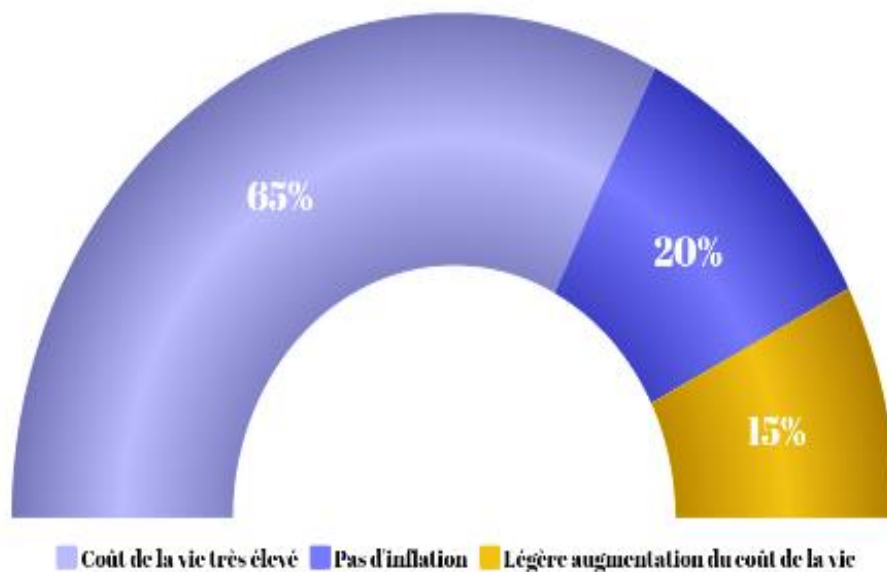
### 3.1.3. Perception des cibles quant à l'inflation dans les localités cibles du fait de l'EMAPE

L'augmentation du coût de la vie dans les zones minières est un phénomène particulièrement décrié par la grande majorité des populations.

L'augmentation du coût de la vie dans ces zones minières se justifie par une forte réduction de l'activité agricole, causée d'une part par l'accaparement des terres des villageois ou la destruction de ces terres au bénéfice de l'activité minière, et d'autre part par l'abandon exprès des activités agricoles par les agriculteurs au profit l'activité minière. À cela s'associe aussi une faible productivité des terres en raison de l'utilisation de produits chimiques dans les activités d'exploitation minière.

Cette situation accentue la rareté de denrées alimentaires sur le marché, et entraîne par conséquent l'inflation des prix. Le boom démographique de ces localités provoqué par les mouvements migratoires liée au développement de l'EMAPE contribue également à l'augmentation de la demande, qui n'est plus toujours satisfaite par l'offre de biens et services, créant ainsi sur le marché une situation de manque, également favorable à l'augmentation des prix. La figure ci-dessous illustre cette réalité à partir de la perception des parties prenantes consultées :

Figure 13 : Appréciation des communautés vis-à-vis du coût de la vie (inflation)



La tendance générale vis-à-vis de l'inflation est observée dans les deux régions, même si le phénomène semble plus important dans la région de l'Adamaoua comme le démontre le tableau ci-dessous :

Tableau 20 : appréciation des communautés vis-à-vis du coût de la vie par région

Perceptions vis-à-vis de l'inflation	Adamaoua	Nord
Coût de la vie très élevé	72,73%	66,67%
Pas d'inflation	13,64%	33,33%
Légère augmentation du coût de la vie	13,64%	0,00%

### 3.1.4. Perceptions sur une exploitation durable des ressources minières

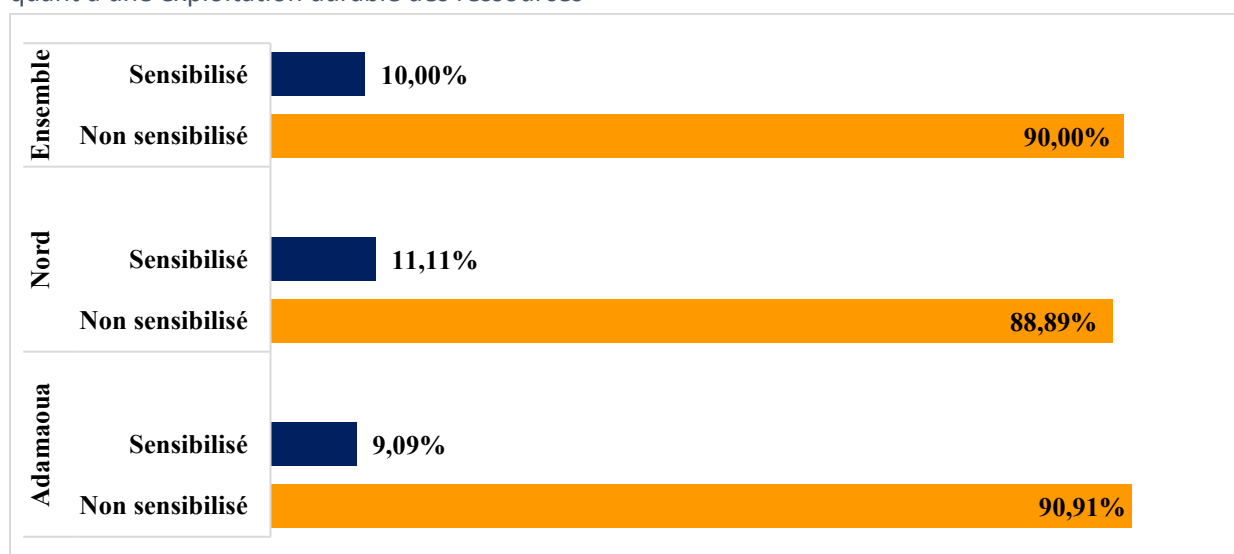
S'agissant de leur perception quant à l'exploitation durable des ressources environnementales, les acteurs consultés expriment une réelle préoccupation.

Une majorité importante des parties prenantes ont souligné que les artisans ne sont pas éduqués sur les problématiques en lien avec le respect de l'environnement et des pratiques efficaces d'exploitation permettant de tenir compte des générations futures.

Ce manquement justifie des pratiques nuisibles à l'environnement pendant l'exécution des activités d'EMAPE. En guise d'illustration, il a été rapporté à titre d'illustration par les populations que les artisans ne prenaient pas la peine de refermer les trous et les excavations créées lors de l'exploitation des minerais, ce qui constitue en dehors de l'impact environnemental dommageable, un gros risque d'insécurité pour les habitants, les animaux, et pour les agriculteurs.

Le tableau ci-dessous fournit les détails sur les réponses des populations quant à la sensibilisation des artisans sur l'exploitation durable des ressources :

Graphique 1 : répartition des groupes enquêtés suivant leur avis sur la sensibilisation des artisans quant à une exploitation durable des ressources



### 3.2. Détermination des alternatives à l'EMAPE dans les zones cibles

L'importance de l'EMAPE dans l'économie locale des zones ciblées par l'étude est certaine à plus d'un titre. Cependant, compte tenu de l'impact social, économique et environnemental de l'activité, les populations locales des paysages de Tchabal Mbabo et du PNB ont été invitées à se prononcer sur le respect de la législation minière par les artisans miniers, la suspension de l'activité minière et sur les activités susceptibles de remplacer l'EMAPE.

#### 3.2.1. La perception des communautés locales sur l'application du cadre réglementaire par les artisans miniers

En 2023, le Cameroun s'est doté d'un Code minier<sup>4</sup> qui régit la reconnaissance, la recherche, l'exploitation, la détention, le transport, la transformation et la commercialisation des substances minérale d'une part et vise à favoriser, à encourager, à promouvoir les investissements dans le secteur minier et à contribuer au développement économique et social du pays d'autre part. Se faisant, cette disposition normative organise l'exercice de l'activité minière au Cameroun (qu'elle soit industrielle, semi industrielle ou à petite échelle).

Répondant à la question relative au respect de cette loi par les artisans miniers, les communautés locales interrogées ont indiqué que les artisans n'ont aucune connaissance ou n'ont qu'une faible appréhension de ce cadre réglementaire et par conséquent n'en respectent pas les prescriptions. Dans les localités où l'activité minière prétend être bien gérée ou gouvernée, les chefs traditionnels sont désignés comme étant les principaux encadreurs de cette activité. Mais techniquement, les artisans manquent d'encadrement de la part des autorités administratives plus habilitées.

Les réponses y relatives sont fournies dans le tableau ci-dessous :

Tableau 21: Situation vis-à-vis de l'application du cadre réglementaire

Perceptions vis-à-vis de la réglementation	Adamaoua	Nord	Ensemble
Activité bien réglementée	9,09%	11,11%	<b>10,00%</b>
Ne peut rien dire	54,55%	83,33%	<b>67,50%</b>
Réglementation pas très appliquée	36,36%	5,56%	<b>22,50%</b>

#### 3.2.2. La suspension de l'activité minière dans les zones cible

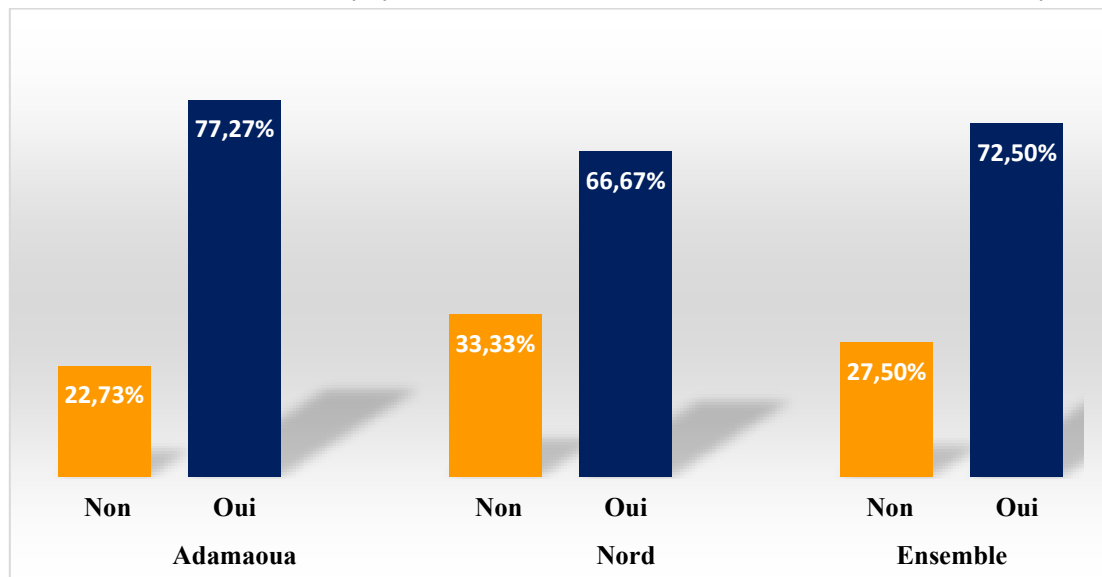
Dans le cadre de cette analyse sur l'importance socioéconomique de l'exploitation minière artisanale à petite échelle (EMAPE) pour les communautés riveraines des aires d'intérêt pour la conservation des régions de l'Adamaoua et du Nord Cameroun, les populations locales de la ZCB de Tchabal Mbabo et du paysage du PNB ont été invitées à se prononcer la suspension de l'EMAPE. Autrement, à la question de savoir si la population survivrait à une potentielle suspension de l'EMAPE, les échanges communautaires ont permis de relever que ces

<sup>4</sup> Cf. Loi N°2023/014 du 19 décembre 2023 portant Code Minier.

populations sont pour la plupart favorables à cette proposition, et surtout, garantissent qu'elles survivront à une telle action.

Dans le même ordre d'idées, elles soutiennent qu'avant l'exploration et la découverte des ressources minières dans leur localité, elles avaient déjà d'autres sources de revenus dont elles peuvent se contenter. Ceci est valable aussi bien pour les communautés de la région du Nord que pour celles de l'Adamaoua.

Figure 14: Avis sur la survie de la population si l'activité minière artisanale venait à être suspendue



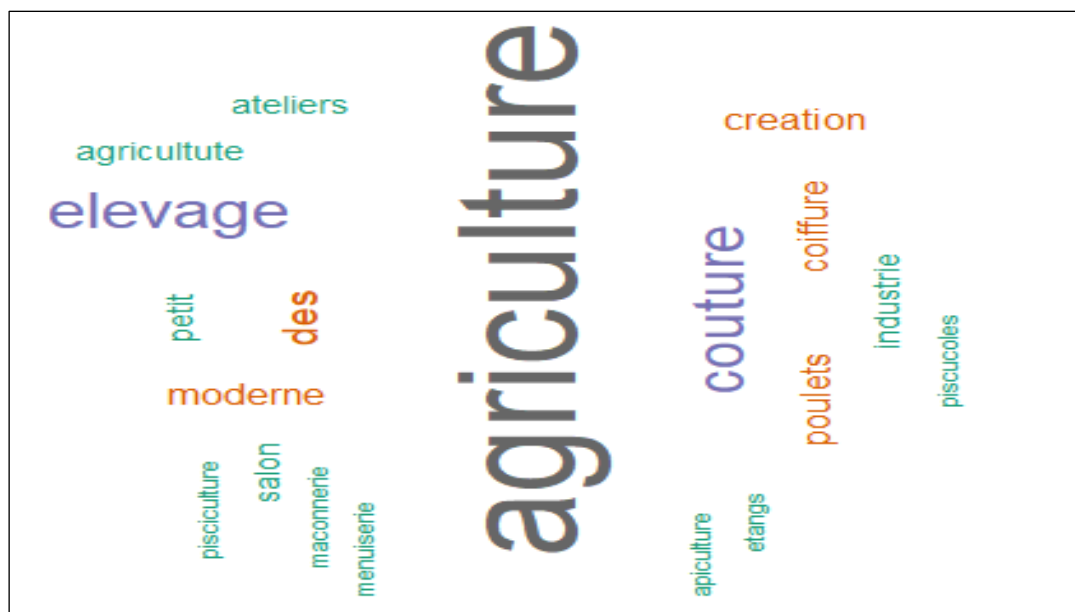
### 3.2.3. Activités de substitution à l'activité minière

Parlant des activités pouvant être davantage développées ou soutenues dans les localités étudiées des deux régions afin de désintéresser les petits exploitants (surtout les femmes et les enfants) de la mine, les populations proposent pour la plupart l'agriculture, et plus précisément des cultures maraichères.

Cette option se justifie par le fait que les aires géographiques choisies pour l'étude sont essentiellement des zones rurales, disposant de vastes étendues de terres pouvant être exploitées pour la pratique de l'économie verte. De plus, il convient de préciser que parmi les activités pratiquées en parallèle par les artisans miniers, l'agriculture était en tête de liste.

La figure ci-dessous illustre les activités pouvant être développées pour constituer des alternatives à la mine :

Figure 15 : Activités pouvant être davantage développées dans les communautés pour désintéresser les populations de la mine



## Conclusion et recommandations finales

En définitive, l'EMAPE joue un rôle majeur dans l'économie locale des paysages de la ZCB de Tchabal Mbabo et du PNB notamment en termes de génération des revenus pour les artisans miniers et en termes d'opportunités de création des activités connexes à la mine dans la mesure où elle favorise le développement de plusieurs activités oscillant autour de l'exploitation minière activités telles que la mototaxi, la coiffure, la restauration, etc.

Cependant, le déploiement de l'EMAPE entraîne également de nombreuses incidences négatives qui sont d'ordre environnemental et socioéconomique. En effet, au-delà de polluer la terre, l'air et les eaux des paysages de la ZCB de Tchabal Mbabo et du PNB, l'activité minière laisse derrière elle des fossés qui dénaturent l'environnement local et constituent des pièges tant pour les humains que pour la faune sauvage. En outre, il ressort des échanges avec les communautés que l'activité minière induit l'inflation et l'appauvrissement des terres. Cette réalité suscite une perception négative des communautés locales quant à cette activité (l'EMAPE) et il ressort de l'analyse de leurs opinions qu'elles sont plutôt favorables à la suspension/cessation de cette activité au profit du développement des alternatives plus durables et plus soucieuses de l'environnement telles que l'agriculture.

Ce positionnement des communautés locales crée des conditions favorables à une meilleure organisation de l'EMAPE dans les zones ciblées par l'étude sur l'importance socioéconomique de l'exploitation minière artisanale à petite échelle (EMAPE) pour les communautés riveraines des aires d'intérêt pour la conservation des régions de l'Adamaoua et du Nord Cameroun. En conséquence, pour agir dans le sens de l'alignement de l'EMAPE dans la ZCB de Tchabal Mbabo et le paysage du PNB à la réglementation en vigueur, des actions urgentes et conjointes doivent être prises par l'ensemble des parties prenantes concernées/intéressées par la problématique de l'exploitation minière au Cameroun :

### ➤ **Pour les pouvoirs publics :**

- MINFOF : Doter la ZCB de Tchabal Mbabo d'un statut spécial en application des engagements internationaux régulièrement contractés par le Cameroun : cette précaution vise à protéger la riche biodiversité (qui regorge d'espèces endémiques) de la zone des empiètements causés entre autres par l'exploitation minière ;
- MINFOF/MINMIDT/MINAT : Lutter contre l'EMAPE pratiquée dans les zones de conservation (par ces ZICs) du paysage de la Bénoué : cette mesure est nécessaire pour aligner l'EMAPE aux lois et règlements du pays ;
- MINMIDT/MINAT : Renforcer le contrôle de l'EMAPE dans les zones ciblées par l'étude : l'enjeu ici est de s'assurer que les artisans miniers respectent la réglementation dans le cadre de leur activité notamment celles relatives à la restauration de l'environnement après l'épuisement des mines ou encore celles relatives à l'utilisation des produits chimiques lors de l'exploitation minière ;

- CONAC et institutions de LCC : renforcer la mise en œuvre de la SNLCC dans le secteur des mines dans les régions du Nord et de l'Adamaoua en général et dans les paysages de Tchabal Mbabo et de la Bénoué en particulier. En effet, il est établi que la corruption est le vecteur de l'illégalité dans l'EMAPE. De ce fait, en appliquant les actions stratégiques et opérationnelles définies dans la SNLCC, les causes de la corruption (qui favorisent l'illégalité) dans le secteur minier et leurs manifestations seront adressées de manière appropriée dans les zones ciblées par l'étude ;
  - Le MINADER : accompagner les communautés dans le développement de l'agriculture considérée par la majorité des membres des communautés locales interrogées comme étant une alternative pertinente (réaliste et durable) à l'activité minière dans la ZCB de Tchabal Mbabo et du paysage du PNB (et les ZICs).
- **Pour les autorités traditionnelles :** Œuvrer au respect de la réglementation minière au Cameroun. Il est régulièrement revenu des échanges avec les parties prenantes que les autorités traditionnelles étaient des acteurs importants dans l'EMAPE soit en tant que propriétaires des sites mines, soit en tant qu'organisateur de l'activité minière dans leurs zones de compétence. En conséquence, elles pourraient constituer de réels leviers dans les efforts de renforcement de l'application de la législation minière dans les régions de l'Adamaoua et du Nord en général et dans les zones ciblées par l'étude en particulier.
- **Pour les autorités communales :** participer à la lutte contre les empiètements (y compris par l'activité minière) dans les zones dédiées à la conservation. En effet, il a été établi que les communes financent les facilités (écoles, points d'eau, etc.) susceptibles de profiter aux artisans miniers intervenant illégalement dans les zones dédiées à la conservation (en l'occurrence les ZICs périphériques du PNB). De telles actions, bien que louables a priori, contribuent largement à renforcer l'illégalité dans l'EMAPE et la destruction de l'environnement.
- **Les organisations non gouvernementales et les OSC :**
- Les ONG internationales (WCS, AWF) : Intégrer les initiatives de prévention et de lutte contre l'EMAPE illégale dans lors de la mobilisation des ressources destinées à la conservation dans le paysage du Nord Cameroun (parcs de la Bénoué, du Faro, de Bouba Ndjidda et ZICs périphériques) ;
  - Le projet Real GRNS et la société civile des régions du Nord et de l'Adamaoua :
    - Mener un plaidoyer pour la dotation de la ZCB de Tchabal Mbabo d'un statut particulier (idéalement un parc national) ;
    - Sensibiliser les parties prenantes clés (notamment les artisans miniers, les autorités traditionnelles ainsi que les maires) de l'EMAPE sur le respect de la réglementation minière. Selon les parties prenantes consultées dans le

cadre cette étude, cette sensibilisation doit porter sur le cadre réglementaire de l'exploitation minière, l'organisation des sites ainsi que la connaissance des institutions ou des autorités administratives encadrant l'activité minière ;

- Accompagner les communautés locales de la ZCB de Tchabal Mbabo et des localités situées dans le paysage du PNB dans le développement des AGR alternatives à l'exploitation minière.
  
- **Les PTF** : Appuyer les activités, projets et initiatives permettant d'organiser l'EMAPE, accentuer la protection et la restauration de la biodiversité de lutte contre l'illégalité minière dans les régions du Nord et de l'Adamaoua avec un accent particulier sur celles menées dans la ZCB de Tchabal Mbabo et dans le paysage du PNB.
- Contribuer à la vulgarisation des données de ces études et aux actions de plaidoyer pour une amélioration de la gouvernance des ressources naturelles.

## Bibliographie

Andriamasinoro, F. and Angel, J.M. (2012) Artisanal and Small-Scale Gold Mining in Burkina Faso: Suggestion of Multi-Agent Methodology as a Complementary Support in Elaborating a Policy. *Resources Policy*, 37, 385-396.

<http://dx.doi.org/10.1016/j.resourpol.2012.04.004>

Bergeron, S.A., Tyurina, O.V., Miller, E., Bagas, A., and Karlstrom, R.O. (2011) Brother of cdo (umleitung) is cell-autonomously required for Hedgehog-mediated ventral CNS patterning in the zebrafish. *Development (Cambridge, England)*. 138(1):75-85.

Boris Barraud, « La méthodologie juridique », in *La recherche juridique (les branches de la recherche juridique)*, L'Harmattan, coll. Logiques juridiques, 2016, p. 167 s.

Crozier Michel et Friedberg Erhard, *L'Acteur et le système, Les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil, Collection Points / Essais, 1977.

Décret N° 95/531/PM du 23 Août 1995

Ed. G. Hilson, Pub. A.A. Balkema, Jennifer J. Hinton<sup>1</sup>, Marcello M. Veiga, Christian Beinhoff, *Women and Artisanal Mining: Gender Roles and the Road Ahead*, Chapter 11 – book: *The Socio-Economic Impacts of Artisanal and Small-Scale Mining in Developing Countries* Swets Publishers, Netherlands, 2003, [https://internationalwim.org/wp-content/uploads/2020/11/Women\\_in\\_Artisanal\\_Mining\\_Hinton\\_et\\_al\\_2003.pdf](https://internationalwim.org/wp-content/uploads/2020/11/Women_in_Artisanal_Mining_Hinton_et_al_2003.pdf)

Gandiwa, E., Gandiwa, P. and Muboko, N. (2012) Living with Wildlife and Associated Conflicts in Northern Gonarezhou National Park, Southeast Zimbabwe. *Journal of Sustainable Development in Africa*, 14, 252-260.

Jean Pierre Messina, *L'exploitation minière au Cameroun*, Février 2014, <https://fr.scribd.com/document/728984201/Messina-2014-Mines-en-Foret-Au-Cameroun2014>

Loi N° 2011/008 du 06 Mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire au Cameroun.

Loi N°2023/014 du 19 décembre 2023 portant Code Minier.

Prasetyo et al. (2018). "Wood recovery assessment," A Proposed Method and Its Development for Wood Recovery Assessment in the Furniture Manufacturing Process, *BioResources* 13(2), 3846-3867. 3846, [https://www.researchgate.net/publication/324560165\\_2018\\_Prasetyo\\_et\\_al\\_A\\_proposed\\_method\\_and\\_its\\_development\\_for\\_wood\\_recovery\\_assessment\\_in\\_the\\_furniture\\_manufacturing\\_process](https://www.researchgate.net/publication/324560165_2018_Prasetyo_et_al_A_proposed_method_and_its_development_for_wood_recovery_assessment_in_the_furniture_manufacturing_process)